



EESC info

European Economic and Social Committee

A bridge between Europe and organised civil society

June 2026 | FR

This page is also available in:

- [EN](#)

Available Languages:

EN

FR

ÉDITORIAL



ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Une citation de mon poète irlandais préféré, Patrick Kavanagh, me revient souvent à l'esprit: «Personne ne vous aime pour ce que vous avez fait, mais pour ce que vous pourriez faire».

La pertinence de ces mots se vérifie assurément dans la phase actuelle du prochain budget à long terme de l'UE, le cadre financier pluriannuel. Il est en effet souhaité et attendu que ce CFP s'inscrive dans l'air du temps et qu'il soit assorti d'une réelle ambition, ainsi que des fonds nécessaires pour répondre à nos priorités dans un monde de plus en plus déstabilisé, s'agissant de la compétitivité, de la sécurité, de la transition écologique, de la cohésion sociale et des inégalités.

Les négociations ne portent pas uniquement sur des chiffres, mais aussi sur l'orientation future de notre Union et sur notre capacité commune à agir. Je suis fier que nos nombreux avis sur divers aspects du CFP aient fait entendre la voix et apporté l'expertise des citoyens, des travailleurs et des employeurs de tous les États membres dans l'élaboration des politiques de l'UE sur cette question. Il n'est pas facile de trouver un compromis entre nos trois groupes sur un sujet aussi critique. Mais c'est là que réside la force du CESE et c'est pourquoi nous jouons un rôle si indispensable à Bruxelles.

En plus de faire preuve d'ambition et de protéger des budgets essentiels tels que ceux consacrés à la PAC et à la cohésion, le CFP doit associer la société civile et les acteurs régionaux à sa conception et à son exécution. Il s'agit d'une condition préalable à son succès.

Tels sont les messages que j'ai véhiculés lors des réunions très productives que j'ai tenues le mois dernier avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le commissaire à l'agriculture et à l'alimentation, Christophe Hansen. Il est encourageant d'entendre que la présidente de la Commission approuve nos travaux dans ce domaine, ainsi qu'en ce qui concerne la stratégie et la plateforme de la société civile et les questions relatives au logement abordable.

Le logement et la gestion de la procédure du CFP sont deux domaines prioritaires pour la prochaine présidence irlandaise du Conseil de l'UE, qui démarrera le 1^{er} juillet. Le 10 juin dernier, le Taoiseach (premier ministre), Micheál Martin, a annoncé à Dublin que la compétitivité, la sécurité et les valeurs constitueraient les priorités de sa présidence de l'UE.

Je me réjouis que la participation de la société civile soit non seulement un élément à part entière de la priorité consacrée aux valeurs, mais aussi un fil conducteur de l'ensemble du programme de la présidence irlandaise. Le premier ministre et le ministre d'État chargé des affaires européennes, Thomas Byrne, l'ont exprimé avec force plus tôt dans la journée au château de Dublin, lors de notre réunion extraordinaire du bureau.

Le gouvernement irlandais a demandé au CESE d'élaborer huit avis exploratoires sur plusieurs priorités communes, notamment le logement, la compétitivité, la réglementation numérique, la lutte contre la pauvreté et l'approche de l'UE à l'égard de l'élevage, afin de veiller à ce que les voix et l'expertise de la société civile, des employeurs et des travailleurs soient entendues lors de l'élaboration des politiques de l'Union au cours de la présidence de l'Irlande.

À titre personnel, en tant que premier président irlandais du CESE pendant la présidence irlandaise du Conseil de l'UE, je me réjouis à la perspective de ces travaux et à l'idée de représenter le Comité lors de manifestations de haut niveau et de réunions informelles du Conseil sur des sujets tels que les droits sociaux, l'agriculture et la politique des consommateurs dans les mois à venir. L'objectif est de nous appuyer sur notre étroite collaboration avec la présidence chypriote de l'UE, qui œuvre sur des sujets tels que la résilience dans le domaine de l'eau, l'éradication de la pauvreté, l'agriculture durable et les migrations humaines.

Cette nouvelle coopération débutera les 5 et 6 juillet à Ballina, dans le comté irlandais de Mayo, lors de la réunion informelle des ministres de l'emploi et de la politique sociale, au cours de laquelle je participerai aux discussions sur la lutte contre la pauvreté, la protection des travailleurs et la lutte contre l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui des autres personnes.

Comme je l'ai souligné lors d'une réunion bilatérale qui s'est récemment tenue avec la vice-présidente exécutive chargée des droits sociaux et des compétences, Roxana Mînzatu, nous disposons désormais d'une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, et nous devons maintenir la dynamique dans ce domaine. Le CESE jouera un rôle concret dans sa mise en œuvre, grâce à l'accord de coopération qui sera signé avec la Commission.

Si la lutte contre la pauvreté n'est pas une sinécure, elle ne va pas à l'encontre de la volonté d'améliorer la compétitivité. Les deux sujets doivent aller de pair — aujourd'hui et dans le prochain budget à long terme de l'UE.

Séamus BOLAND

Président du Comité économique et social européen

À VOS AGENDAS

24 juin

[La contribution du bénévolat et du volontariat à la préparation de la population européenne](#)

30 juin

[Conférence 2026 du groupe sur le Semestre européen](#)

6 juillet

[La voie vers l'euro numérique — Façonner les choix politiques pour une mise en œuvre réussie](#)

6 et 7 juillet

[Défendre les valeurs européennes: les pouvoirs de la société civile](#)

8 juillet

[Éradiquer la stérilisation forcée: renforcer les droits des femmes en situation de handicap](#)

9 juillet

[Séance d'information sur le processus relatif à la convention des Nations unies sur la diversité biologique](#)

15 et 16 juillet

Session plénière du CESE



DROIT AU BUT

«L'économie circulaire ne consiste pas seulement à recycler davantage. Elle implique d'utiliser moins de ressources, de ne plus être soumis à des dépendances et de faire en sorte que les citoyens et les entreprises puissent opérer la transition», écrit Cillian Lohan, président du groupe des organisations de la société civile du CESE et rapporteur de l'avis intitulé [«Acte législatif sur l'économie circulaire — Économie circulaire et consommation responsable des ressources dans les limites de notre planète»](#).



LA TRANSITION DE L'EUROPE VERS UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'INTÉRÊT DE TOUTES ET TOUS

Par Cillian Lohan

CILLIAN LOHAN ©EU/EESC

L'Europe s'attaque à l'un de ses plus grands défis actuels: la «triple crise planétaire» — le changement climatique, la pollution et la perte de biodiversité — dont la cause principale réside dans la consommation exponentielle des ressources. Les mesures politiques déployées depuis des années n'auront pas permis à l'Union européenne d'atteindre ses objectifs en matière de circularité.

Le futur acte législatif sur l'économie circulaire constitue une occasion unique de changer de cap. Il doit aller au-delà du peaufinage et de l'application des règles existantes et au contraire fixer une trajectoire précise vers une économie qui respecte les limites planétaires tout en renforçant la résilience et la compétitivité de l'Europe. L'heure n'est plus à considérer la circularité comme une simple politique environnementale, mais bien comme une véritable stratégie économique et géopolitique.

Un changement de paradigme s'impose: réduire la demande, et pas seulement les déchets

L'action politique a trop longtemps privilégié l'efficacité: recycler davantage et produire mieux. Ces efforts sont nécessaires, mais ils ne suffisent plus désormais. Si la consommation générale continue d'augmenter, les gains d'efficacité seront tout simplement neutralisés.

Le CESE plaide dès lors pour un changement de paradigme fondamental: la réduction de l'utilisation des ressources doit devenir un objectif central. Cela suppose de compléter le recyclage par des mesures fortes axées sur la demande afin de s'attaquer directement à la surconsommation.

En d'autres termes, l'Europe doit passer de «mieux utiliser les ressources» à «moins utiliser les ressources».

Fixer des limites claires

Cette transition nécessite des orientations précises. Le Comité préconise d'introduire des objectifs en matière d'empreinte sur les matières premières qui soient alignés sur les limites planétaires, offrant ainsi un cadre semblable aux objectifs climatiques.

De tels objectifs permettront d'offrir une prévisibilité aux entreprises, d'orienter les investissements et de garantir la responsabilité, ancrant de ce fait l'économie européenne dans les limites écologiques.

Que la circularité soit viable sur le plan économique

Les solutions circulaires ne pourront se déployer qu'avec l'appui des marchés. Aujourd'hui, les matériaux recyclés peinent souvent à être compétitifs en raison des écarts de prix, d'une réglementation hétérogène et de préoccupations liées à la qualité.

L'acte législatif sur l'économie circulaire doit mettre en place un véritable marché unique des matières premières secondaires. Grâce à la suppression des obstacles et à l'établissement de normes claires, les modèles économiques circulaires pourront prospérer et générer une valeur à la fois environnementale et économique.

Les citoyens au cœur de la circularité

Cette transition doit fonctionner pour tout le monde. Les travailleurs, les consommateurs et les PME vivront ce changement de manière différente, et il faudra entendre leurs préoccupations dès le départ. Aussi le Comité perçoit-il la société civile comme un acteur clé dans la conception et la mise en œuvre de solutions circulaires sur le terrain.

L'économie circulaire n'a pas qu'un aspect matériel, l'enjeu est humain. Elle devra créer des possibilités, soutenir l'adaptation et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Un choix stratégique pour l'Europe

En fin de compte, l'acte législatif sur l'économie circulaire dépasse la seule question de la durabilité. Il s'agit de la capacité de l'Europe à réduire sa dépendance à l'égard des ressources importées, à renforcer sa compétitivité et à se forger une résilience dans un monde incertain.

Le message du Comité est clair: la transition doit être systémique, ambitieuse et juste. En opérant les bons choix dès à présent, l'Europe peut ouvrir la voie à une économie qui prospère dans les limites planétaires, et

apporte des avantages durables à ses citoyennes et citoyens.



recommandations du Comité.

UNE QUESTION À...

La Commission européenne prévoit de moderniser et de simplifier les règles en matière d'aides d'État au titre du règlement général d'exemption par catégorie (RGEC), en permettant aux États membres d'accorder des aides plus rapidement et en limitant les obstacles administratifs, tout en préservant la concurrence.

Nous avons demandé à Giuseppe Guerini, rapporteur de l'avis du CESE sur la «[Révision du RGEC sur les aides d'État](#)», de formuler les principales



STIMULER L'ENTREPRENEURIAT ET L'ÉCONOMIE SOCIALE GRÂCE À LA RÉFORME DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL D'EXEMPTION PAR CATÉGORIE (RGEC)

La Commission européenne met actuellement la dernière main à sa révision du règlement général d'exemption par catégorie (RGEC), de sorte à la faire entrer en vigueur en janvier 2027. Ce nouveau règlement vise à simplifier les règles en matière d'aides d'État, à réduire les charges administratives et à tenir compte de réalités économiques en mutation. Dans son avis, le Comité économique et social européen (CESE) insiste vivement sur la nécessité de faire en sorte que le RGEC soutienne activement l'entrepreneuriat européen et l'économie sociale.

par Giuseppe GUERINI

Un grand pas en avant pour les entreprises sociales

L'une des plus importantes innovations, saluée à ce titre par le CESE, qu'apporte le cadre révisé du RGEC réside dans la reconnaissance, souhaitée de longue date, des entreprises sociales. Cette évolution s'inscrit dans le droit fil du plan d'action de la Commission pour l'économie sociale et des recommandations du rapport Letta. Cette reconnaissance prend la forme de l'insertion du terme d'«entreprise sociale» dans la section du règlement relative aux définitions, ainsi que de la promotion de ce type d'entreprise au rang de bénéficiaire potentiel. De la sorte, le nouveau règlement prend en compte le rôle spécifique des entreprises

sociales pour remédier aux défaillances du marché et promouvoir une croissance inclusive.

Le CESE formule néanmoins une recommandation essentielle, selon laquelle il convient, afin de conférer à cette innovation la plus grande portée possible, de faire coïncider très précisément ladite définition et la terminologie qu'emploie à cet égard le plan d'action pour l'économie sociale. Une telle démarche garantirait la cohérence juridique et permettrait aux entités de l'économie sociale de bénéficier pleinement des exemptions que prévoit le règlement. En outre, le Comité se félicite de la reconnaissance explicite des «défaillances du marché» structurelles qui entravent l'accès des entreprises sociales aux financements, ce qui constitue un obstacle persistant à leur développement.

Soutenir les travailleurs défavorisés et l'insertion par le travail

Le CESE approuve vivement le renforcement des dispositions en faveur des travailleurs défavorisés et des personnes handicapées. Pour véritablement encourager un environnement entrepreneurial inclusif, le Comité propose de modifier l'article 48 de la proposition de la Commission relative au nouveau RGEC. Outre les emplois protégés, cet article devrait explicitement inclure les «entreprises sociales d'insertion par le travail» dès lors que leur personnel salarié permanent comprend au moins 30 % de personnes appartenant à des groupes défavorisés. Cette modification permettrait de tirer parti du potentiel avéré des acteurs de l'économie sociale en matière de réinsertion professionnelle et répondrait aux principes d'une économie sociale de marché.

Trouver le bon équilibre entre innovation, expansion et concurrence loyale

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat classique, le CESE estime que le RGEC révisé trouve le juste équilibre entre innovation et continuité. Il se félicite du recours accru aux «options de présentation simplifiée des coûts» (taux et montants forfaitaires) car celui-ci permet de réduire les formalités administratives et les coûts de mise en conformité, notamment pour les PME qui ne disposent que d'une capacité administrative limitée.

Cependant, le Comité met en évidence une faille majeure: bien que le projet de RGEC reste solide pour soutenir les étapes précoces de la recherche et du développement, il se montre moins efficace pour financer l'expansion technologique, comme les installations pilotes et les installations industrielles pionnières. Afin que les entreprises innovantes puissent franchir cette «vallée de la mort», le CESE recommande de créer une catégorie spécifique ou d'élargir celles qui existent afin de financer des projets de démonstration industrielle.

En dernier lieu, l'avis insiste sur le fait que les aides d'État devraient garantir une concurrence loyale tout en protégeant les emplois de qualité et les droits des travailleurs. À cet égard, il demande à la Commission de réévaluer les mesures prévues à l'article 24 relatives aux options de souscriptions d'actions et de bons de souscriptions d'actions afin de veiller à leur conformité aux règles nationales en matière de droit du travail et de sécurité sociale et d'inscrire ce faisant l'entrepreneuriat dans un cadre de responsabilité sociale.



L'INVITÉ SURPRISE

La problématique du prochain budget de l'Union n'est pas seulement d'ordre financier. C'est aussi la question de savoir si l'Europe a les moyens de répondre à ses ambitions. Notre invité surprise, Jarosław Pietras, chercheur invité au Centre d'études européennes Wilfried Martens et ancien secrétaire d'État

polonais aux finances, se penche sur les choix qui détermineront le prochain cadre financier pluriannuel et sur ce qu'ils pourraient signifier pour l'avenir des politiques de l'UE.



L'AVENIR DU BUDGET DE L'UE: FINANCER LES AMBITIONS COMMUNES DE L'EUROPE

Concevoir le cadre financier pluriannuel n'est pas seulement une négociation de chiffres. Il s'agit, en substance, d'une discussion sur l'avenir de l'intégration européenne, sur la mesure dans laquelle les États membres sont prêts à allouer des ressources

permettant à l'UE d'atteindre des objectifs collectifs. Alors que les tensions géopolitiques s'intensifient, que la concurrence technologique s'accélère et que l'Europe cherche à renforcer sa résilience, sa compétitivité et sa sécurité, la question est de savoir si son architecture financière actuelle est capable de soutenir ses ambitions.

par Jarosław Pietras

L'Union européenne est censée apporter des solutions à des nouveaux problèmes comme le changement climatique, les migrations, la sécurité énergétique, les capacités de défense, la transition numérique, la recherche et l'innovation, la santé publique, la gestion des frontières extérieures et le soutien à l'Ukraine. La raison d'être d'un budget européen commun réside précisément dans la capacité à financer des activités qui procurent des avantages à tout le monde. La mise en commun des ressources réduit les doubles emplois, crée des économies d'échelle et permet à l'Europe d'obtenir des résultats qui dépassent la somme des efforts nationaux individuels. Toutefois, malgré la demande croissante d'actions collectives, le budget européen reste inchangé et remarquablement modeste. Ce déséquilibre structurel est devenu de plus en plus manifeste au cours de la dernière décennie. Ce qui soulève une question incontournable: l'Union européenne doit-elle continuer de s'appuyer sur des instruments extraordinaires chaque fois que des crises majeures surviennent, ou son budget permanent devrait-il prendre en charge ces responsabilités?

La réponse est loin d'être simple. Le budget de l'Union est différent des budgets nationaux. Il n'est pas conçu pour financer les systèmes de protection sociale, les retraites, les soins de santé, l'éducation, la culture ou la sécurité. Bien que l'UE finance des politiques communes, l'immense majorité des investissements publics, même dans ces domaines, continue d'être réalisée par les États membres. Le financement européen agit avant tout comme un catalyseur, soutenant les dépenses nationales plutôt que de les remplacer.

La proposition pour le prochain cadre financier pluriannuel repose sur la reconnaissance du fait que l'Union européenne ne peut pas continuer d'étendre ses responsabilités tant qu'elle n'est pas en mesure d'augmenter sensiblement son budget. Par conséquent, la Commission propose de regrouper une part importante des financements au sein de plans de partenariat nationaux et régionaux intégrés. S'inspirant en partie de l'expérience de la facilité pour la reprise et la résilience, ces plans combindraient plusieurs politiques existantes dans un cadre stratégique unique convenu entre la Commission et chaque État membre. Une telle approche permettrait de simplifier la mise en œuvre, d'alléger les charges administratives, d'améliorer la coordination entre les différents domaines d'action et de réorienter plus rapidement les ressources en cas de circonstances imprévues.

Toutefois, les caractéristiques mêmes qui rendent cette proposition attrayante pour ses auteurs expliquent également l'émergence de réserves considérables. D'une manière générale, les gouvernements se félicitent de la simplification, mais se montrent prudents face à l'extension du rôle de la Commission dans l'évaluation des réformes, le suivi des jalons et la décision de débloquer des ressources financières. Des inquiétudes encore plus vives se manifestent du côté du Parlement européen. Les députés soutiennent de longue date que le budget de l'UE doit continuer de reposer sur des politiques européennes clairement identifiables, plutôt que devenir une simple collection d'enveloppes financières nationales. Du point de vue du Parlement, l'architecture proposée risque d'affaiblir la dimension véritablement européenne des politiques communes.

Ces débats institutionnels sont particulièrement visibles dans le cas de la politique de cohésion. Jusqu'à présent, celle-ci reposait sur un principe de partenariat associant la Commission européenne, les gouvernements nationaux, les autorités régionales, les municipalités, les partenaires économiques et sociaux ainsi que les organisations de la société civile. Les régions possèdent elles-mêmes une connaissance approfondie des besoins locaux et des priorités d'investissement. Néanmoins, de nombreuses autorités régionales redoutent que leur rôle ne s'amenuise progressivement si les décisions de programmation tendent à se centraliser au niveau national.

L'avenir de la politique agricole commune fait l'objet d'une discussion similaire. La Commission propose de maintenir un soutien financier substantiel tout en accordant aux États membres une plus grande marge de manœuvre pour adapter la mise en œuvre aux réalités nationales, de nombreuses parties prenantes craignent pourtant qu'une décentralisation excessive ne compromette le caractère commun de la politique agricole elle-même.

Derrière ces débats sectoriels se cache une question constitutionnelle plus large concernant la répartition des responsabilités au sein de l'Union européenne. La Commission doit-elle évoluer vers un exécutif stratégique gérant de grands cadres d'investissement, tandis que les États membres assument une plus grande responsabilité dans la mise en œuvre? Ou l'UE doit-elle conserver des programmes communs plus détaillés qui garantissent une plus grande uniformité dans toute l'Europe? La réponse façonnera non seulement le prochain cadre financier, mais aussi, potentiellement, le futur équilibre institutionnel au sein même de l'Union.

Jarosław Pietras est actuellement chercheur invité au Centre d'études européennes Wilfried Martens et professeur invité au Collège d'Europe de Bruges, en Belgique. Il a occupé les fonctions de directeur général au sein du Conseil de l'Union européenne de 2008 à 2020. Sa carrière professionnelle a débuté en 1980 à la faculté de sciences économiques de l'université de Varsovie, où il enseignait l'économie internationale et la politique commerciale.

Après 1990, il a travaillé pour les gouvernements polonais successifs aux postes de secrétaire d'État au ministère des finances, de secrétaire d'État pour les affaires européennes et de chef du bureau de la commission pour l'intégration européenne. Il a obtenu son doctorat en économie en 1986 à la faculté de sciences économiques de l'université de Varsovie. Il est également l'auteur de nombreuses publications sur

l'UE et des questions commerciales. Il a été boursier de la Fondation Fulbright à l'université Duke en Caroline du Nord (États-Unis), membre du conseil d'administration du groupe de réflexion Bruegel consacré à l'économie internationale à Bruxelles, et boursier du programme ACE au Centre d'études politiques européennes (CEPS) à Bruxelles.

NEW PUBLICATIONS



L'ÉDITION 2026 DU PRIX DAPHNE CARUANA GALIZIA EST LANCÉE

Dans notre rubrique «The public square», nous donnons la parole à différentes personnes issues de la vie publique: représentants de la société civile, du monde du journalisme, d'ONG et d'institutions. L'objectif est de présenter les causes qu'elles défendent et les questions qui, selon elles, méritent une attention particulière. Ce mois-ci, le Parlement européen invite les journalistes à se porter candidats pour l'édition 2026 du prix Daphne Caruana Galizia, récompensant chaque année un journalisme d'excellence qui promeut et défend les valeurs et principes fondamentaux de l'UE.

La sixième édition du **prix Daphne Caruana Galizia de journalisme**, qui bénéficie du soutien du Parlement européen, a été lancée le **4 mai 2026**; elle marque le neuvième anniversaire de l'assassinat de la journaliste maltaise.

Il s'agit d'un prix décerné chaque année, avec le soutien du Parlement européen, depuis **octobre 2020**. Il récompense un journalisme d'excellence qui promeut et défend les valeurs et principes fondamentaux de l'UE, comme la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les droits humains.

Les journalistes de toute nationalité qui ont réalisé des reportages d'investigation diffusés par des médias implantés dans l'Union peuvent se porter candidats, individuellement ou par équipes, sur le site <https://daphnejournalismprize.eu/>, avant le **31 juillet 2026** à minuit (HEC).

Les lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie précédée d'un séminaire sur la liberté de la presse, qui sera organisée au cours de la deuxième séance plénière d'**octobre** du Parlement, afin de rappeler symboliquement la date à laquelle Daphne Caruana Galizia a été assassinée.

Lors des éditions précédentes, le prix a notamment été décerné au «[projet Pegasus](#)», coordonné par le consortium «[Forbidden Stories](#)», au [documentaire](#) intitulé «Centrafrique: le soft power russe» de Clément Di Roma et Carol Valade (ARTE/France 24/Le Monde), à une [enquête conjointe](#) sur le naufrage du bateau de migrants au large de Pylos (Salomon, en collaboration avec Forensis, StrgF/ARD et The Guardian), à une [enquête](#) sur la disparition d'enfants migrants non accompagnés ([Lost in Europe](#)) et à une [enquête conjointe](#) sur la flotte fantôme russe, coordonnée par [Follow the Money](#).

Vous trouverez de plus amples informations sur le [site du Parlement européen](#), où vous pourrez également consulter les [temps forts](#) du séminaire de presse Daphne Caruana Galizia 2025.

Daphne Caruana Galizia a notamment mis au jour des cas de corruption, de blanchiment d'argent, de «vente» de citoyenneté et de criminalité organisée, ainsi que les connexions entre le gouvernement maltais et les Panama Papers. Elle a été tuée dans un attentat à la voiture piégée le 16 octobre 2017. Cet événement a donné lieu à des manifestations de masse et a ouvert la voie à la résurgence d'un journalisme d'investigation inspiré par son travail.

NOUVELLES DU CESE



ANTÓNIO COSTA, PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN, INVITE LE CESE À CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE D'UNE EUROPE JUSTE ET COMPÉTITIVE POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES

Le contexte géopolitique met cruellement en lumière le coût pour l'Europe de sa dépendance à l'égard de pays tiers. Tel est le constat d'António COSTA, président du Conseil européen, lors d'un débat qui a eu lieu en plénière avec les membres du Comité économique et social européen (CESE). L'Union doit renforcer sa compétitivité pour être en mesure d'obtenir des résultats tangibles en matière d'emplois, de revenus et de logements abordables.

Le président du Conseil européen a décrit 2026 comme une année décisive pour le programme économique de l'Europe. Pour lui, le renforcement de la compétitivité est nécessaire pour réduire la dépendance de l'Europe face aux évolutions extérieures et préserver son modèle social, sa sécurité économique et sa capacité à agir dans un environnement mondial plus hostile.

Il rappelle en particulier le récent accord dégagé au sein du Conseil européen sur la feuille de route «Une Europe, un marché». Cette initiative vise à éliminer les obstacles qui subsistent au sein du marché unique, à améliorer les conditions d'activité pour les entreprises dans l'ensemble de l'Union et à mettre en œuvre trois programmes étroitement interconnectés: compétitivité, souveraineté et commerce.

Séamus BOLAND, président du CESE, a souligné que *«la compétitivité et le rôle mondial de l'Europe ne pouvaient être dissociés des valeurs démocratiques qui la fonde. Le respect de l'état de droit, des droits fondamentaux, du dialogue social et d'une économie sociale de marché inclusive ne sont pas des contraintes: ils constituent notre avantage comparatif.»*

M. COSTA a affirmé que le CESE jouait un rôle essentiel pour intégrer les préoccupations des citoyens et des entreprises au processus décisionnel de l'Union. *«Le CESE personnalise les racines du modèle européen, de l'architecture institutionnelle européenne.»*

Une diversité de points de vue des membres du CESE s'est exprimée sur la trajectoire de compétitivité de l'Europe

Le débat a reflété un large éventail de points de vue parmi les membres du CESE quant à la manière dont l'Europe doit aller de l'avant tout en conciliant compétitivité, droits sociaux et inclusion.

Sandra PARTHIE, présidente du groupe des employeurs du CESE, a déclaré: *«Si l'Europe parle de souveraineté et d'innovation, le marché achète ailleurs et les entreprises de l'Union se développent ailleurs. Si l'Europe veut rester une puissance économique, elle doit, de toute urgence, passer de l'ambition à l'action. Elle doit pleinement faire respecter le marché unique, mobiliser des capitaux et bâtir une réglementation qui soit propice à la croissance, et non à la conformité.»*

Lucie STUDNIČNÁ, présidente du groupe des travailleurs du CESE, a fait l'observation suivante: *«La compétitivité ne peut être construite tirant vers le bas les normes du travail, la protection de l'environnement ou les droits des consommateurs. Des emplois de qualité, des salaires équitables et un dialogue social fort sont des composantes à part entière de la puissance économique de l'Europe, et non un coût qu'il conviendrait de réduire.»*

Cillian LOHAN, président du groupe des organisations de la société civile du CESE, a ajouté: *«Il est essentiel que l'Union reste fermement attachée aux 17 objectifs de développement durable fixés par les Nations unies. Ils constituent la boussole pour l'avenir de l'Union et pour les générations futures.»* (II)



LES PENSIONS COMPLÉMENTAIRES DOIVENT RENFORCER, ET NON REEMPLACER, LES RÉGIMES PUBLICS DE RETRAITE

Le CESE met en garde contre un développement des pensions complémentaires qui affaiblirait les systèmes publics de retraite et plaide en faveur d'une approche équilibrée qui renforce les

deux régimes.

Dans son [avis](#) relatif au train de mesures sur les retraites complémentaires de la Commission européenne, qui vise à améliorer les revenus de retraite tout en orientant davantage l'épargne privée vers l'économie, le CESE se range derrière ces objectifs, mais insiste sur le fait que l'adéquation, la sécurité et la confiance doivent primer.

«Les retraites complémentaires peuvent avoir un rôle important à jouer, mais elles sont là pour compléter, et non affaiblir, les régimes publics», a déclaré **María del Carmen Barrera Chamorro**, rapporteure de l'avis. «La priorité doit rester claire: faire en sorte que chaque citoyen puisse jouir de sa retraite dans la dignité et la sécurité, en disposant d'un revenu adéquat.»

L'avis a été examiné et adopté à l'occasion d'un débat de haut niveau organisé lors de la session plénière d'avril, en présence de **Maria Luís Albuquerque**, commissaire européenne aux services financiers et à l'union de l'épargne et des investissements, **Elma Saiz Delgado**, ministre espagnole chargée de l'inclusion, de la sécurité sociale et de la migration, et **Damian Boeselager**, député au Parlement européen.

Dans son avis, le CESE demande que les retraites complémentaires soient rendues plus accessibles et compréhensibles, en particulier pour les personnes qui ne sont actuellement pas couvertes. Il recommande des règles plus claires, une meilleure information des épargnants et des garanties plus solides. Il plaide notamment en faveur d'une surveillance accrue au niveau de l'Union et de conseils plus transparents pour encadrer le choix des produits de retraite. Une éducation financière et des outils simples sont également nécessaires pour aider les citoyens à comprendre leurs droits et à prendre des décisions éclairées.

Le CESE attire l'attention sur les écarts importants en matière de pensions complémentaires, en particulier entre les hommes et les femmes, les femmes recevant parfois jusqu'à 40 % de moins de la part des régimes privés. Il demande que des mesures ciblées soient élaborées dans le cadre du dialogue social afin d'améliorer l'équité et de réduire le risque de pauvreté.

Tout en reconnaissant le rôle des retraites complémentaires pour soutenir l'investissement et la croissance économique, le CESE met en garde contre une prise de risque excessive avec l'épargne des citoyens. Il souligne par ailleurs que les réformes doivent respecter la diversité des systèmes nationaux et garantir la pleine participation des employeurs et des syndicats à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des régimes de retraite professionnelle.

M^{me} Albuquerque a expliqué que «les pensions complémentaires sont pensées pour permettre aux citoyens de renforcer leur sécurité à long terme et leur apporter une aide bienvenue au moment de la retraite. C'est l'idée qui sous-tend le train de mesures sur les retraites complémentaires de la Commission européenne. Nous respectons pleinement les compétences des États membres et le rôle central des pratiques sociales. Notre objectif est de soutenir les pratiques partagées et de contribuer à créer des conditions ou des solutions favorables pour les citoyens.»

M^{me} Saiz Delgado a quant à elle déclaré: «Les régimes de pension complémentaire doivent reposer sur le principe de complémentarité. Ils n'ont en aucun cas vocation à remplacer les retraites légales. Il y a là un équilibre à trouver pour que le développement des régimes complémentaires ne se substitue pas à notre responsabilité d'assurer une prise en charge adéquate des retraités.» (tk)



LE CESE REJETTE FERMEMENT LES PRATIQUES DE CONVERSION, QU'IL CONSIDÈRE COMME DES CRIMES DE HAINE, ET IL SOUTIENT PLEINEMENT LA STRATÉGIE DE L'UNION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT À L'ÉGARD

DES PERSONNES LGBTIQ+

Le Comité économique et social européen (CESE) a placé les droits fondamentaux, la dignité et l'égalité au cœur de sa session plénière d'avril, et il a organisé un débat de haut niveau sur la promotion des droits des personnes LGBTIQ+ et l'interdiction des pratiques de conversion. Le débat a été suivi de l'adoption de deux avis appelant à une application plus stricte de la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ+ pour la période 2026-2030, ainsi qu'à une interdiction complète des pratiques de conversion à l'échelle de l'Union.

Donnant le ton, **Séamus BOLAND, président du CESE**, a fermement rejeté toute justification de telles pratiques: *«Ces soi-disant pratiques ou thérapies de conversion ne sont pas seulement néfastes, elles constituent une violation profonde de la dignité humaine et des droits fondamentaux. Soyons tout à fait clairs: il n'y a rien à réparer ou à guérir.»*

Pour débattre, des représentants et des représentantes des institutions européennes, de la société civile et d'organisations internationales avaient été réunis. **Caleb STOCO**, de l'Association européenne contre la thérapie de conversion (ACT), a décrit le préjudice durable causé par ces agissements, et a appelé l'Union à y répondre par des mesures décisives. **Francesco ZOIA BOLZONELLO**, de la Commission européenne, a exposé les actions menées pour faire progresser l'égalité au moyen de la stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ+ pour la période 2026-2030, en soulignant l'importance du rôle moteur de l'Union pour faire face à une puissante vague de recul sur ces questions.

Les perspectives internationales ont renforcé la nécessité impérieuse d'agir. **Béatrice FRESKO-ROLFO**, du Conseil de l'Europe, et **Graeme REID**, expert indépendant auprès des Nations unies, ont l'une comme l'autre souligné que l'interdiction des pratiques de conversion était autant une question de droits humains fondamentaux que de dignité.

Les participants ont souligné les inégalités persistantes entre les États membres, sous différents aspects tels que la discrimination, les discours de haine ou encore les obstacles en matière de santé, de logement et d'emploi. Le récent arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne dans l'affaire Commission/Hongrie a été cité pour réaffirmer l'obligation de l'Union de protéger les droits des personnes LGBTIQ+ et de défendre les libertés fondamentales.

Les deux avis adoptés par le CESE traduisent ces préoccupations en recommandations concrètes. En ce qui concerne [les pratiques de conversion](#), le CESE plaide en faveur d'une interdiction complète et juridiquement contraignante à l'échelle de l'Union, couvrant à la fois les mineurs et les adultes, y compris des sanctions et un soutien efficaces pour les survivants. Pour ce qui concerne [la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025](#), le Comité demande instamment un suivi renforcé, des critères de

référence contraignants liés au financement de l'Union ainsi que des mesures décisives pour lutter contre les réactions de rejet visant les personnes LGBTIQ+.

Le CESE, en tant que porte-parole de la société civile organisée, a réaffirmé son engagement à faire progresser l'égalité et à veiller à ce que tout Européen puisse vivre librement et en toute sécurité, sans crainte de discrimination. (Im)



LA CULTURE, PIERRE ANGULAIRE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA RÉSILIENCE EUROPÉENNES, SELON LE CESE

Le Comité économique et social européen (CESE) a tenu un débat de haut niveau qui a mis en avant que la culture n'est pas un luxe, mais un atout stratégique pour la démocratie, la cohésion sociale et la résilience économique de l'Europe. Les divers intervenants ont appelé à reconnaître plus fortement la culture au niveau politique et à réaliser des investissements soutenus pour transformer les objectifs en actions.

À l'occasion de sa session plénière d'avril, le CESE a accueilli **Glenn Micallef**, commissaire à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport, qui a insisté sur les objectifs stratégiques qui sous-tendent la «boussole culturelle pour l'Europe» et s'est félicité de la contribution du CESE.

Le débat réunissait **Nela Riehl**, présidente de la commission de la culture et de l'éducation (CULT) du Parlement européen; **Tanya Hristova**, vice-présidente de la commission SEDEC du Comité des régions et rapporteure pour la boussole culturelle; et **Lars Ebert**, secrétaire général de Culture Action Europe.

Séamus Boland, président du CESE, a rappelé que la culture doit rester au cœur de l'action européenne, même en temps d'incertitude géopolitique. Elle incarne les valeurs européennes, préserve la liberté et sous-tend un projet démocratique résilient, a-t-il ajouté.

Le commissaire Micallef a relevé quant à lui que le secteur culturel génère 200 milliards d'euros de bénéfices et représente huit millions d'emplois, tout en assurant la cohésion de l'Europe bien au-delà de son impact économique. Il a attiré l'attention sur les vulnérabilités structurelles auxquelles sont confrontés de nombreux travailleurs des secteurs de la culture et de la création, qui exercent souvent dans des conditions précaires, sans revenu stable ni plein accès à la protection sociale. La boussole culturelle vise à relever ces défis grâce à des mesures ciblant la liberté artistique, les conditions de travail et l'accès à la culture.

Pour tous les intervenants, la culture ne doit plus être traitée comme un secteur secondaire. Elle doit au contraire être intégrée dans les cadres d'action de l'Union en tant que moteur stratégique de l'avenir, de l'identité et de l'influence mondiale de l'Europe.

L'échange a principalement porté sur la manière de traduire la boussole culturelle en actions concrètes. L'avis du CESE plaide en faveur d'un soutien financier fort et transversal dans le prochain cadre financier

pluriannuel (2028-2034), de sorte que les objectifs culturels se retrouvent dans des domaines tels que la compétitivité, les compétences, la recherche, la cohésion et l'action extérieure.

Avec l'organisation de ce débat et l'adoption de son [avis](#), le CESE a confirmé son rôle de partenaire clé dans la mise en œuvre de la boussole culturelle. **Luca Jahier**, rapporteur, a déclaré: «La boussole culturelle envoie un message politique fort: la culture n'est pas un élément accessoire du projet européen, elle est ancrée au cœur même de celui-ci. La culture constitue un outil majeur pour défendre et renforcer la démocratie, faire échec aux discours populistes et autoritaires, et améliorer la résilience, le développement durable, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance.»



LE CESE DÉBAT D'UNE ICE QUI PROTÈGE LES DROITS DES JOUEURS VIDÉO EUROPÉENS

L'initiative citoyenne européenne (ICE) «Stop à la destruction des jeux vidéo» demande que des mesures soient prises pour empêcher les éditeurs de désactiver à distance des jeux vidéo que les consommateurs ont déjà achetés.

Le 19 mai, la section «Marché unique, production et consommation» du **Comité économique et social européen (CESE)** a tenu un débat sur l'ICE intitulée «Stop à la destruction des jeux vidéo», qui fait pression sur les institutions de l'Union pour défendre les droits des consommateurs en matière de jeux numériques.

Présentée à la Commission européenne le 26 janvier dernier, l'ICE a recueilli 1,3 million de signatures vérifiées, ce qui témoigne de la grande popularité des jeux vidéo dans l'ensemble de l'Union. Selon des chiffres récents, quelque 130 millions d'Européens jouent aux jeux vidéo, soit 29 % de la population.

L'ICE demande que des mesures soient prises pour empêcher les éditeurs de jeux de désactiver à distance des jeux vidéo que les consommateurs ont déjà achetés. Actuellement, cela peut se produire à tout moment et sans justification, empêchant les acheteurs de jouer, sans la moindre compensation. Il n'existe pas non plus de droit à la réparation applicable aux jeux vidéo.

«S'ils sont conçus de manière responsable, la plupart des jeux connectés à l'internet peuvent fonctionner indéfiniment, sans assistance des éditeurs. Les grands éditeurs de l'industrie du jeu vidéo ignorent les droits des consommateurs et détruisent le marché, tant pour les consommateurs que pour les acteurs de bonne foi. Nous, citoyens de l'Union, demandons à la Commission européenne de se pencher sur cette question cruciale pour les consommateurs», a déclaré **Pavel Zálešák**, organisateur de l'ICE et directeur adjoint de l'ONG *Stop Killing Games*, lors du débat du CESE.

Les participants au débat du CESE ont indiqué que la législation actuelle de l'Union et les agences de protection des consommateurs étaient mal outillées pour protéger les consommateurs contre l'«assassinat» des jeux vidéo.

Qui plus est, les contrats de licence nécessaires à l'exploitation d'un jeu contournent souvent nombre des protections existantes. «Lorsqu'un jeu est fonctionnel, il ne devrait pas cesser de fonctionner à cause de décisions délibérées et évitables», a souligné **Alberto Hidalgo Cerezo**, signataire de l'ICE et professeur de droit à l'université CEU San Pablo en Espagne.

Il a cité des exemples tels que l'obsolescence numérique programmée ou les produits rendus inutilisables bien que techniquement viables — «les consommateurs sont sans défense».

Wytze Koppelman, conservateur à l'Institut néerlandais de l'image et du son, l'un des plus grands centres d'archives audiovisuelles au monde à collecter des médias numériques avant leur disparition, a fait valoir que les jeux doivent rester fonctionnels pour être préservés à des fins de recherche, d'éducation et d'accès dans le futur.

Les représentants de la Commission européenne ont indiqué que cette dernière examinerait si la mesure demandée est proportionnée et si les objectifs de l'initiative peuvent être atteints, au moins en partie, par une meilleure application ou adaptation des règles en vigueur.

Pour être examinée par la Commission, une ICE — cet outil qui permet aux citoyens de l'Union de proposer une nouvelle loi — doit recueillir au moins un million de signatures et atteindre des seuils minimaux de signature dans au moins sept pays de l'Union. (II)



L'UE CONFRONTÉE À UN «DÉFICIT DE PASSAGE À L'ÉCHELLE» — LE DÉBAT DU CESE APPELLE À RÉFORMER LA TRANSITION DE L'INNOVATION AU MARCHÉ

L'Europe produit des recherches solides et un nombre croissant de start-up, mais trop peu d'entreprises parviennent à se hisser au rang d'acteurs mondiaux.

Des décideurs politiques, dirigeants d'industrie et experts en innovation de l'UE ont participé à un débat organisé par le Comité économique et social européen (CESE) sur le thème «Comment améliorer la transition “de l'innovation au marché” et lever les obstacles auxquels sont confrontées les start-up dans l'UE» et ont appelé à des réformes radicales.

«L'Europe doit renforcer son innovation et sa recherche, et rattraper son retard en ce qui concerne la commercialisation du résultat de ces efforts par l'intermédiaire de spin-off, de start-up et de scale-up. Nous devons également retenir les talents en Europe et libérer les start-up de la nécessité de rechercher des financements en dehors de l'Union pour mettre fin à la culture traditionnelle réfractaire à toute prise de risque et célébrer l'entrepreneuriat sous toutes ses formes», a déclaré **Séamus Boland, président du CESE**, en ouverture du débat.

Dans son avis sur la «[Stratégie de l'UE en faveur des start-up et des scale-up — l'enjeu de l'acte législatif européen sur l'innovation](#)», adopté en session plénière, le CESE réclame des mesures décisives pour renforcer le secteur de l'innovation en Europe, car la fragmentation des règles, les lenteurs administratives et la complexité réglementaire freinent les start-up et les scale-up dans toute l'UE.

Andreea Ticheru, membre de la taskforce de la Commission européenne sur les start-up et les scale-up et cheffe de file de l'acte législatif européen sur l'innovation, a déclaré que l'UE avait enregistré des niveaux record de création d'entreprises en 2025 et disposait d'une base de recherche solide. Toutefois, différents obstacles ralentissent la transition vers la phase de commercialisation. En outre, le financement est souvent concentré au stade de la recherche, ce qui entraîne un manque critique de fonds lors des étapes ultérieures du développement.

Les marchés publics restent un outil sous-utilisé. «En fait, nous investissons cinq fois moins que les États-Unis et la Corée du Sud dans les marchés publics de recherche et de développement», a-t-elle déclaré. Dans le même temps, un tiers seulement des demandes de brevets universitaires débouchent sur une commercialisation réussie.

Mohammad Iranmanesh, directeur général de *constellr* Belgium, a indiqué qu'«en Europe, nous n'avons pas vraiment de problème d'innovation... mais plutôt un problème de passage à l'échelle», faisant valoir que la rapidité et la simplification devraient être des objectifs stratégiques centraux.

Stefan Dobrev, de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), a souligné que la fragmentation entre les marchés et les réglementations continue d'entraver l'innovation et pose des difficultés aux start-up, les empêchant d'exercer leurs activités de manière fluide par-delà les frontières.

Reinhilde Veugelers, chargée de recherche principale chez Bruegel, a mis en garde contre le «manque de longue date de financements privés en faveur de l'innovation», soutenant qu'il n'y a en Europe pas suffisamment d'entreprises en expansion rapide capables de se mesurer aux concurrents mondiaux. Le «régime zéro» qu'elle propose prévoirait la constitution d'entreprises entièrement numériques, des règles simplifiées en matière de faillite et des systèmes améliorés de rémunération en actions pour attirer les talents.

Agnès Mathis, directrice de Cooperatives Europe, a plaidé en faveur d'investissements plus importants dans l'éducation et les compétences interdisciplinaires, ainsi que d'une plus grande reconnaissance des différents modèles d'entreprise, y compris les coopératives. Elle a fait remarquer que les start-up coopératives peuvent avoir des taux de survie plus élevés, mais qu'elles peinent souvent à accéder au financement en raison d'une compréhension limitée parmi les investisseurs. (II)



[L'UNION EUROPÉENNE DOIT RENFORCER
LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE GRÂCE AUX MATÉRIAUX
BIODÉGRADABLES](#)

Les matériaux naturels biodégradables pourraient devenir un pilier essentiel de l'économie circulaire européenne en aidant à réduire la pollution, à limiter la dépendance à l'égard des ressources fossiles et à soutenir les industries rurales. Comme il l'a indiqué dans un avis adopté lors de sa dernière session plénière, le Comité économique et social européen (CESE) estime que l'Union européenne a besoin d'un cadre réglementaire clair et cohérent pour libérer leur potentiel.

Dans son avis d'initiative sur le thème «[Une stratégie globale en faveur des matériaux naturels biodégradables pour favoriser la circularité et l'utilisation efficace des ressources, renforcer le secteur agroalimentaire et développer la bioéconomie dans l'Union](#)», le CESE invite l'Union à utiliser l'acte législatif sur l'économie circulaire et la stratégie de l'UE pour la bioéconomie, qui seront publiés prochainement, pour concrétiser les ambitions en matière de durabilité.

Stoyan Tchoukanov, le rapporteur de l'avis, précise que les matériaux naturels biodégradables et innovants peuvent contribuer à lutter contre la pollution, y compris les microplastiques, tout en créant de nouvelles possibilités pour les agriculteurs, les pêcheurs et les communautés rurales et côtières.

«Pour y arriver, nous avons besoin de cadres réglementaires clairs, cohérents et favorables qui soutiennent activement les solutions durables. Nous pourrions alors développer l'innovation, attirer les investissements et positionner l'Europe en tant que leader mondial», a indiqué M. Tchoukanov.

Le CESE estime que les cycles biologiques et techniques peuvent se compléter et que les politiques de l'Union devraient mieux soutenir l'innovation tout en garantissant de véritables avantages environnementaux. Il convient d'utiliser plus efficacement les résidus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Les approches réglementaires devraient aller au-delà d'une focalisation étroite sur les systèmes techniques de recyclage et s'orienter vers un cadre fondé sur le cycle de vie qui reconnaisse les différentes voies circulaires.

Le CESE insiste également sur l'importance d'appliquer la hiérarchie des déchets établie dans la directive-cadre relative aux déchets et de privilégier la prévention, la réutilisation et l'efficacité matérielle. Il est favorable à une approche technologiquement neutre qui offre le meilleur résultat sur le plan de l'environnement tout en reconnaissant la contribution des cycles techniques et biologiques.

En créant les conditions propices à des solutions durables, l'Union peut renforcer la bioéconomie, soutenir les communautés locales et consolider sa position de chef de file mondial en matière de circularité. (ks)



POUR ENRAYER LA FRAGMENTATION DU MARCHÉ UNIQUE, LE CESE SOUHAITE UNE ACTION EUROPÉENNE PLUS ÉNERGIQUE

Dans une série d'avis récents, le Comité économique et social européen (CESE) préconise une action renforcée de l'Union visant

la modernisation des règles qui sous-tendent le marché unique.

14 milliards d'EUR par an: tel est le coût caché de la fragmentation du marché unique

Dans son avis sur le thème [«Marché unique — faire face aux contraintes territoriales injustifiées en matière d'approvisionnement»](#), le CESE demande instamment à l'Union de lutter contre les contraintes territoriales en matière d'approvisionnement, qui coûtent quelque 14 milliards d'EUR par an aux consommateurs européens, des produits identiques pouvant être vendus à des prix pouvant être parfois supérieurs de plus de 100 % d'un pays à l'autre.

«En fin de compte, ce sont les consommateurs européens qui paient l'addition», a déploré Antje Gerstein, rapporteure de l'avis. «Le CESE tire la sonnette d'alarme pour dire que la fragmentation du marché unique est devenue intenable. Mario Draghi a expliqué très justement que la fragmentation du marché intérieur était encore plus préjudiciable à l'économie européenne que les obstacles au commerce extérieur.»

On appelle contraintes territoriales en matière d'approvisionnement les pratiques par lesquelles les fabricants multinationaux limitent les zones au sein de l'Union où les détaillants et grossistes peuvent trouver et acheter des produits, ce qui entraîne une hausse des prix, une réduction du choix de produits et une distorsion de la concurrence entre États membres.

Le CESE demande instamment aux États membres de s'abstenir d'introduire de nouveaux obstacles nationaux qui «renationalisent» davantage les marchés d'approvisionnement et, au contraire, de supprimer les restrictions injustifiées au commerce transfrontière.

Une refonte stratégique des normes européennes

Le système européen de normalisation doit rester inclusif, transparent et fermement ancré dans les valeurs de l'Union, affirme le CESE dans son avis intitulé [«Une normalisation stratégique pour un marché unique plus fort»](#). Le présent avis doit être lu comme une contribution volontariste dans la perspective de la révision du cadre de normalisation de l'UE annoncée par la Commission européenne.

Les normes européennes orientent de plus en plus la totalité de l'activité, de la compétitivité industrielle aux technologies numériques en passant par l'organisation du lieu de travail ou la protection des consommateurs. Le CESE considère que le système actuel est confronté à des défis croissants liés aux tensions géopolitiques, à l'évolution technologique rapide ou encore à l'internationalisation croissante des normes.

*«Les normes devraient soutenir l'innovation, la durabilité et un niveau élevé de protection des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement», a déclaré **Angelo Pagliara**, rapporteur de l'avis.*

Toutefois, en raison d'obstacles financiers et administratifs, les petites entreprises, les syndicats et les groupes de la société civile peinent encore à participer efficacement aux processus de normalisation. Pour y remédier, le CESE plaide pour des mécanismes de soutien renforcés, un meilleur accès et une plus grande représentation au sein des comités techniques.

Une application plus stricte pour un marché en mutation

Le CESE préconise aussi une refonte en profondeur des systèmes de surveillance du marché et de contrôle de l'application de la législation européenne en réponse à l'augmentation des flux commerciaux numériques et à l'essor des produits fondés sur l'IA.

Dans son rapport d'évaluation intitulé [«Évaluation du règlement relatif à la surveillance du marché»](#), le CESE met en garde contre le fait que les règles européennes visant à empêcher des produits dangereux d'entrer sur le marché unique ne sont pas assez réactives pour suivre le rythme effréné de la croissance des achats en ligne et des importations directes en provenance de pays tiers.

Pour le CESE, le principal problème n'est pas la loi elle-même, mais son application faible et inégale dans les États membres.

Les places de marché en ligne et les vendeurs de pays tiers sont particulièrement inquiétants. Les produits non conformes peuvent être retirés des sites web après avoir été signalés, mais ils réapparaissent souvent rapidement sous de nouvelles listes. Cela rend l'application de la législation lente et sur la défensive, tandis que les entreprises européennes respectueuses des règles sont confrontées, elles, à une concurrence déloyale de la part de produits moins chers non conformes. (II)



UNE EUROPE, UN MARCHÉ: DE LA STRATÉGIE À LA MISE EN ŒUVRE

Une application insuffisante des règles européennes communes, des menaces qui pèsent sur la confiance des consommateurs, une complexité excessive pour les PME ou encore une perte de compétitivité dans le secteur numérique comptent parmi les défis les plus lourds auxquels le marché unique se trouve confronté.

Le 3 juin dernier, le Comité économique et social européen (CESE), le Comité européen des régions (CdR) et le Parlement européen (PE) ont organisé conjointement une conférence intitulée [«Une Europe, un marché: passer de la stratégie à la mise en œuvre»](#). L'événement s'est penché sur la manière dont la nouvelle feuille de route de l'Union «Une Europe, un marché», lancée par les responsables politiques de l'UE en avril, pourrait se traduire en résultats concrets pour les citoyens et les entreprises.

La conférence a réuni des membres du CESE et du CdR, des députés au PE, des acteurs de la société civile et des experts pour débattre de l'avenir du marché unique européen: alors même qu'il forme l'un des piliers de l'intégration européenne, le marché unique reste fortement fragmenté, ce qui entrave la compétitivité et la croissance économique de l'Europe.

«Le marché unique est sous pression. Au CESE, nous avons cette capacité d'entendre sans filtre les préoccupations des entreprises, des travailleurs et de la société civile, à savoir de celles et ceux qui

devraient bénéficier pleinement du marché unique, mais qui ont le sentiment de rester encore au milieu du gué», a déclaré **Antje GERSTEIN**, présidente de la section «Marché unique, production et consommation» du CESE.

«Pour créer le marché unique, il n'y a pas de formule magique! Le travail à accomplir est beaucoup plus difficile et plus terre-à-terre. Chaque dysfonctionnement doit être analysé très concrètement», a expliqué **Anna CAVAZZINI**, présidente de la commission IMCO du PE.

«Dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel et des futurs programmes de financement de l'Union, il s'impose de reconnaître que la politique de cohésion et le marché unique ne sont pas des priorités concurrentes: bien au contraire: elles se renforcent mutuellement. L'un ne peut réussir durablement sans l'autre», a déclaré **Emma BLAIN**, conseillère municipale de Dublin et membre du CdR.

La table ronde sur le thème «Sécurité et conformité des produits: renforcer la surveillance du marché pour améliorer les produits et la protection des consommateurs», axée sur les produits dangereux ou non conformes entrant sur le marché européen par l'entremise de places de marché en ligne — beaucoup parmi eux étant en provenance de Chine. Les intervenants ont souligné que le régime de responsabilité actuel ne reflète aucunement le commerce numérique, ce qui sape la confiance des consommateurs et entraîne d'importantes pertes financières.

Le débat sur les objectifs en matière de marchés publics, de durabilité et d'économie circulaire a mis en évidence la nécessité de règles plus simples, plus rapides et plus accessibles en matière de marchés publics, en particulier pour les PME. Les intervenants ont déploré que des procédures complexes et axées sur les prix dissuadent souvent les petits opérateurs de soumissionner, et pouvaient avoir pour conséquence d'exclure des projets portés par des citoyens.

Lors de la table ronde sur le thème «Construire un marché unique plus intelligent et plus simple à l'ère numérique», la nécessité de règles prévisibles, de systèmes interopérables et de soutiens pratiques aux PME ont été mis en avant. Les entreprises demeurent confrontées à des obstacles liés à des systèmes nationaux incompatibles, à des règles fragmentées en matière de données, ainsi qu'à une interopérabilité insuffisante, tandis que la question d'une réglementation plus ou moins importante est restée ouverte. (II)



COMMENT LE CESE ENTEND STIMULER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'EUROPE GRÂCE À L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

L'entrepreneuriat des jeunes constitue non seulement une réponse aux défis du marché du travail, mais aussi un outil stratégique pour renforcer la compétitivité et la capacité

d'innovation de l'Europe.

Lors de sa session plénière d'avril 2026, le Comité économique et social européen (CESE) a adopté un avis exploratoire intitulé «Compétitivité de l'UE et entrepreneuriat des jeunes», demandé par la présidence

chypriote du Conseil de l'Union. Il met en lumière le rôle des jeunes entrepreneurs dans la stimulation de l'innovation, la promotion d'une croissance durable et le soutien au renouvellement à long terme des PME européennes.

Pour libérer le potentiel de l'entrepreneuriat des jeunes, le Comité plaide en faveur d'une approche globale qui permet aux jeunes de transformer leurs ambitions entrepreneuriales en entreprises durables.

L'[avis](#) recense plusieurs obstacles auxquels les jeunes entrepreneurs sont toujours confrontés, dont l'accès limité au financement, la complexité réglementaire et les déficits de compétences. Afin de relever ces défis, une action coordonnée est nécessaire aux niveaux européen, national et local, qui associe soutien financier, éducation, mentorat et simplification de la réglementation.

Giuseppe Guerini, le rapporteur de l'avis, a souligné l'importance de l'entrepreneuriat en tant que moteur de la compétitivité et du renouveau: «Le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes est un outil stratégique pour renforcer la compétitivité et la capacité d'innovation de l'UE, qui peut également s'avérer décisif pour relever le défi du renouvellement des générations dans de nombreuses PME.»

Le CESE estime que l'entrepreneuriat des jeunes est un levier essentiel pour stimuler l'innovation, résoudre les défis en matière de productivité et soutenir le renouvellement démographique dans le paysage économique européen. Il précise toutefois que l'entrepreneuriat devrait découler d'un véritable choix, pas se substituer à des possibilités d'emploi décent. Les jeunes devraient avoir accès à un soutien adéquat et à d'autres parcours professionnels, et nourrir des attentes réalistes.

L'accès au financement demeure un obstacle de taille. Le Comité plaide dès lors en faveur d'un soutien accru aux instruments de financement alternatifs et aux outils financiers adaptés aux besoins des entreprises gérées par des jeunes, surtout les start-up innovantes, les entreprises sociales et les coopératives. Dans le même temps, le financement devrait être complété par des mesures de mentorat et de coaching, des programmes d'incubation d'entreprises et des outils d'évaluation qui aident les jeunes entrepreneurs à développer des projets résilients et durables.

L'avis souligne également l'importance de favoriser l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge. Le CESE recommande d'introduire un cours sur l'activité entrepreneuriale dans différents cycles d'enseignement et de formation, notamment dans les systèmes de formation professionnelle et en alternance. Les connaissances financières, numériques et liées à l'intelligence artificielle sont considérées comme de plus en plus importantes pour les futurs entrepreneurs.

Afin d'encourager la création d'entreprises, le Comité appelle à redoubler d'efforts pour réduire les charges administratives et simplifier la réglementation, à tous les niveaux de gouvernance. Il insiste en outre sur la valeur des réseaux d'entreprises et des écosystèmes entrepreneuriaux, qui peuvent donner accès à des marchés, à des partenaires, à des investisseurs et à de bonnes pratiques.

Enfin, le CESE souligne que la compétitivité et l'inclusion sociale doivent aller de pair. Les mesures de soutien devraient promouvoir l'égalité des chances pour les femmes, les personnes handicapées et les autres groupes sous-représentés, tout en reconnaissant l'échec comme une expérience d'apprentissage et en préservant le droit à une seconde chance. (Im)



PARVENIR À UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE DANS LA RÉGION EURO- MÉDITERRANÉENNE

Le Comité économique et social européen (CESE) plaide en faveur d'un partenariat renouvelé entre l'Union européenne et les pays du sud de la Méditerranée, lequel doit accorder une place centrale aux populations, à la durabilité et à la responsabilité partagée.

Dans son avis sur [«Le rôle du secteur privé et de la société civile dans le renforcement de la coopération économique dans le cadre du pacte pour la Méditerranée»](#), adopté lors de sa session plénière d'avril, le CESE décrit la manière dont la société civile organisée et le secteur privé peuvent renforcer la coopération économique dans le cadre dudit pacte. Le pacte ainsi proposé offre une occasion stratégique de redéfinir les relations entre l'Union et ses voisins méridionaux.

Au cœur des recommandations du CESE figure un message clair: la coopération économique doit profiter aux personnes, et pas uniquement aux marchés. Les guerres qui font rage et l'instabilité actuelle causent de graves souffrances aux populations et nuisent aux économies, ce qui entrave la progression du pacte. Le CESE exhorte l'UE à soutenir une paix juste sous l'égide des Nations unies et à faire respecter le droit international. Il appelle par ailleurs au respect des droits de l'homme, soulignant le rôle clé qui échoit à l'UE dans la promotion du dialogue et de la paix.

Thomas Wagnsonner, membre du CESE et rapporteur de l'avis, a ainsi souligné: «Le pacte pour la Méditerranée ne pourra porter ses fruits que si la paix et la stabilité sont garanties. Pour y parvenir, il est essentiel de renforcer la participation de la société civile et de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises, les entrepreneurs sociaux et les coopératives. L'innovation et l'équité sociale doivent aller de pair.»

Au cœur de cette vision réside la nécessité d'associer la société civile organisée de manière structurée et permanente. La participation des syndicats, des organisations patronales et des organisations de la société civile ne doit pas se limiter à des consultations ponctuelles, mais s'inscrire officiellement dans les processus de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi.

Dans le même temps, il convient de faire de la protection de l'environnement et des pratiques durables une partie intégrante du développement économique, de sorte que la croissance respecte les ressources naturelles et contribue à la résilience à long terme de la région.

Lidija Pavić-Rogošić, membre du CESE et corapporteuse de l'avis, a insisté quant à elle sur l'importance de donner aux jeunes et aux femmes les moyens d'agir en renforçant leur participation aux structures de gouvernance et aux programmes d'entrepreneuriat. «Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont les coopératives, sont de puissants moteurs du développement inclusif. Souvent dirigées par des jeunes et des femmes, ces organisations contribuent à la création d'emplois, à la cohésion sociale et à la résilience locale. Le CESE réclame des financements spécifiques et des cadres juridiques favorables pour renforcer leur rôle dans toute la région», a-t-elle déclaré. (at)



GAGNER LES CŒURS ET LES ESPRITS DES CITOYENS EUROPÉENS SUR L'ÉLARGISSEMENT

Le 29 mai dernier, quelques jours seulement avant le sommet UE-Balkans occidentaux, le Comité économique et social européen a organisé une conférence à Vienne, dont le message était clair: la société civile est essentielle pour instaurer la confiance entre les institutions et les citoyens, ainsi qu'entre l'Union européenne et la région.

Sous les auspices de la présidence chypriote du Conseil de l'UE, la conférence a réuni une bonne centaine de participants: des parties prenantes des Balkans occidentaux, et des représentants des institutions européennes ainsi que de la société civile et du gouvernement autrichiens. Elle a été organisée en coopération avec la Commission européenne, le réseau *Open Society Foundations — Western Balkans* (OSF-WB) et le Conseil de coopération régionale (CCR).

Les intervenants ont souligné que l'élargissement est un enjeu de communication, et pas uniquement un défi politique, car, selon l'Eurobaromètre, deux tiers des citoyens de l'Union déclarent ne pas s'estimer bien informés sur l'élargissement. **Ulrike Hartmann**, envoyée spéciale pour l'Europe du Sud-Est et l'élargissement de l'UE au ministère fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, a insisté sur le rôle de la communication réciproque entre les États membres et les pays candidats en tant que moyen essentiel de rétablir la confiance et de démontrer les avantages de l'élargissement pour les deux parties.

En outre, l'Eurobaromètre a montré que 53 % des citoyens de l'UE sont favorables à la poursuite de l'élargissement de l'UE, ce pourcentage étant particulièrement élevé parmi les jeunes. Toutefois, le soutien varie considérablement d'un pays à l'autre. Ainsi, en Autriche, même si le monde politique soutient fermement l'élargissement, seuls 38 % des citoyens y sont favorables. C'est pourquoi Vienne a été choisie comme ville hôte de la conférence, afin de sensibiliser le public autrichien aux avantages de l'élargissement de l'UE.

«L'élargissement de l'UE est un impératif géopolitique pour une Europe plus forte, plus sûre et plus prospère, mais nous ne pouvons pas tenir pour acquis le soutien des citoyens de l'UE ou des Balkans occidentaux», a déclaré **Séamus Boland**, le président du CESE. «La société civile doit être au cœur de ce processus, en jetant des ponts entre l'Union et les Balkans occidentaux et en contribuant aux réformes et à la prospérité que l'élargissement peut apporter.»

Thomas Waitz, député au Parlement européen, a déclaré: «La société civile est un pilier essentiel du processus d'élargissement de l'UE et un partenaire important pour moi, en tant qu'homme politique. Elle doit être fermement ancrée dans le processus de réforme grâce à des échanges effectifs et inclusifs, et son rôle est notamment de demander des comptes aux responsables politiques.»

Andi Dobrush, directeur de l'OSF-WB, a expliqué que l'élargissement ne doit pas être considéré comme un projet caritatif, mais comme une contribution des Balkans occidentaux à l'Union européenne. Il a ajouté que les organisations de la société civile devraient être associées au processus avant la finalisation des

modalités d'adhésion et non après.

Les [conclusions](#) de la conférence ont été transmises au président du Conseil européen, **António Costa**, et à la présidence chypriote, dans la perspective du sommet UE-Balkans occidentaux qui s'est tenu au Monténégro le 5 juin. (at)



JOURNÉES PORTES OUVERTES 2026: POUR CÉLÉBRER LA JOURNÉE DE L'EUROPE (#EUROPEDAY), LE CESE OFFRE UNE OCCASION UNIQUE DE FAIRE L'EXPÉRIENCE DIRECTE DE L'ESPRIT D'ENGAGEMENT

Des milliers de personnes se sont rendues le samedi 9 mai 2026 au siège du CESE à Bruxelles pour participer à la [journée portes ouvertes](#) que le plus ancien organe consultatif de l'Union européenne a pour tradition d'organiser chaque année.

Le 9 mai, Journée de l'Europe, marque cette année le 76^e anniversaire de la «déclaration Schuman», c'est-à-dire le discours historique que Robert Schuman a prononcé en 1950 alors qu'il était le ministre français des affaires étrangères et par lequel il a ouvert la voie à l'intégration européenne. La Journée de l'Europe est l'occasion de revenir sur les réalisations du projet européen et de célébrer la communauté de valeurs que représente l'Union et que nous, Européens, protégeons et faisons vivre tous les jours.

«La Journée de l'Europe constitue un moment privilégié pour faire le point et célébrer les réalisations du projet européen, notamment pour ce qui touche à la paix, à la démocratie et à l'inclusion», a déclaré **Séamus Boland**, président du CESE. «Ce fut pour nous un immense plaisir d'accueillir tous ces visiteurs à l'occasion de notre journée portes ouvertes, et de célébrer ensemble cet esprit de participation.»

«Je suis enchantée que le CESE ait organisé une journée portes ouvertes et célébré ainsi de manière festive la Journée de l'Europe», a ajouté **Marija Hanževački**, vice-présidente du CESE chargée de la communication. «La Journée de l'Europe est une célébration dans la joie de l'unité des citoyens de tous âges, un moment où ils se retrouvent pour partager les valeurs européennes et construire une Europe pour tous. La journée portes ouvertes offre une occasion unique de faire l'expérience directe de l'esprit d'engagement, de découvrir le fonctionnement du Comité et d'en apprendre davantage sur la manière dont il parvient à formuler des avis en partant de débats fort complexes.»

Au cours de la Journée portes ouvertes du CESE, les visiteurs ont pu investir les bâtiments du Comité pour y découvrir comment celui-ci donne la parole à la société civile organisée dans l'ensemble de l'Union et contribue ainsi à la démocratie européenne. Ils ont eu l'occasion de rencontrer les personnes qui y œuvrent dans les coulisses, de s'informer sur la manière dont les avis du CESE sont élaborés et de découvrir par eux-mêmes comment un dialogue inclusif concourt à définir l'avenir de l'Europe et à bâtir une Union plus forte. (mp)



OUVERTURE DE L'EXPOSITION DU CESE CONSACRÉE AU VIN CHYPRIOTE INSCRIT AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Le CESE rend hommage au patrimoine culturel chypriote avec l'exposition *Cypriot Nama: Commandaria*, inaugurée le mercredi 17 juin à 18 h 30, au Foyer 6 (bâtiment JDE, rue Belliard 99), et coïncidant avec la fin de la présidence chypriote du Conseil de l'UE.

L'exposition, organisée en collaboration avec le service de presse et d'information de la République de Chypre et avec le soutien de la représentation permanente de la République de Chypre auprès de l'UE, met en lumière le Commandaria, un vin doux chypriote historique.

Le Commandaria, «le vin le plus vieux du monde», est loin d'être une simple boisson: il fut salué par le philosophe grec Platon comme «le cadeau le plus précieux des dieux à l'humanité» et comme «le vin des rois et le roi des vins» par Richard Cœur de Lion.

Officiellement inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco en 2025, il occupe une place symbolique dans le riche paysage culturel de Chypre et reste un motif de fierté pour le peuple chypriote.

L'inauguration officielle de l'exposition sera suivie d'une prestation musicale du Michalis Kouloumis Quintet, qui présentera un programme artistique unique composé de mélodies inspirées par le style musical et les traditions caractéristiques de Chypre.

L'exposition est ouverte aux visiteurs et se tient jusqu'au **mardi 30 juin**.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter events@eesc.europa.eu. (dp)



ÉDITION 2026 DU SÉMINAIRE «CONNECTER L'UE» — LA PRINCIPALE MANIFESTATION DE COMMUNICATION DU CESE POUR DÉBATTRE DES PERSPECTIVES DE L'EUROPE DANS UN ORDRE MONDIAL EN

MUTATION

La réunion annuelle des spécialistes de la communication de la société civile organisée par le CESE, le séminaire «Connecter l'UE», se tiendra à Sofia les 6 et 7 juillet. L'édition de cette année se penchera sur la manière dont l'Europe peut préserver ses valeurs fondamentales à mesure que les priorités économiques changent, que la confiance démocratique s'étiole et que les espaces civiques sont mis sous pression, ainsi que sur les actions que peut mener la société civile pour les défendre.

Intitulé «Défendre les valeurs européennes: les pouvoirs de la société civile», le séminaire comportera deux tables rondes et un programme interactif comprenant deux séances de travail en petits groupes et un atelier.

- **La nouvelle boussole économique de l'Europe: concilier compétitivité, droits sociaux et durabilité**

À l'heure où l'ancien ordre mondial se délite, l'Europe redouble d'efforts en matière de sécurité, de défense et de compétitivité, tout en adaptant ses ambitions sociales et environnementales. L'Europe peut-elle construire un modèle économique qui assure à la fois la compétitivité et l'équité sociale? Comment l'UE peut-elle garantir sa croissance à long terme, renforcer sa position sur la scène mondiale et protéger ce qui fait la spécificité de l'Europe: des emplois de qualité, un modèle social résilient et la stabilité démocratique?

- **La boussole démocratique de l'Europe: peut-on restaurer la confiance et la résilience?**

La démocratie est malmenée sur tous les plans: la société civile tend à être évincée, la confiance dans les institutions et les médias indépendants s'érode, et, sous l'effet de discours populistes, souvent encouragés par des influences étrangères, les citoyens ont de plus en plus de mal à savoir à qui ils peuvent se fier. Des outils tels que le bouclier européen de la démocratie permettent-ils de lutter assez rapidement contre la désinformation et les influences malveillantes afin de rétablir la confiance dans le modèle démocratique de l'Europe? Ou l'Union européenne doit-elle repenser son contrat social pour rappeler aux citoyens que la démocratie n'est pas acquise, mais doit être défendue avec ardeur?

- **L'IA est notre amie, pas notre ennemie**

Deux séances de travail en petits groupes seront consacrées à la manière dont l'IA peut aider les spécialistes de la communication à repérer les fausses informations, à affiner leur message et à travailler plus rapidement. La manifestation s'achèvera par un cours intensif sur LinkedIn à l'intention des professionnels de la communication afin de les aider à mieux faire entendre leur voix, à accroître la visibilité et à atteindre les bons publics.

L'allocution d'ouverture sera prononcée par **Dave Keating**, journaliste spécialisé en questions européennes et auteur du livre «Le continent captif».

Le [programme](#) et des informations concernant tous les [intervenants](#) sont disponibles sur le [site web Connecter l'UE 2026](#).

La manifestation sera organisée à l'université St. Kliment Ohridski, en partenariat avec le Conseil économique et social bulgare et avec le soutien du bureau de liaison du Parlement européen et de la représentation de la Commission européenne en Bulgarie.

Le séminaire s'inscrit dans le cadre de la série «Connecter l'UE», qui célèbre ses 18 ans d'existence. Chaque année, cette manifestation réunit des professionnels de la presse et de la communication de la société civile, des membres du CESE, des représentants de l'Union, des organisations partenaires, des journalistes et des chercheurs afin de créer des réseaux et de débattre de questions clés concernant l'Europe. (II)

NOUVELLES DES GROUPE



LE PROCHAIN BUDGET EUROPÉEN: CE QUI MARCHE ET CE QUI DOIT ENCORE ÊTRE AMÉLIORÉ

Par Konstantinos Diamantouros, membre du groupe des employeurs du CESE

Le cadre financier pluriannuel (CFP) reste un outil essentiel pour soutenir les priorités de l'Union, surtout à une époque où ses besoins d'investissement augmentent. Même si la majorité des fonds proviendra de la mobilisation d'investissements privés, les ressources publiques seront également essentielles.

Par Konstantinos Diamantouros, membre du groupe des employeurs du CESE

Le cadre financier pluriannuel (CFP) reste un outil essentiel pour soutenir les priorités de l'Union, surtout à une époque où ses besoins d'investissement augmentent. Même si la majorité des fonds proviendra de la mobilisation d'investissements privés, les ressources publiques seront également essentielles.

Dans ce contexte, la proposition de cadre financier pluriannuel (CFP) représente une avancée majeure. Premièrement, elle met davantage l'accent sur la compétitivité, notamment en créant le Fonds européen pour la compétitivité et en renforçant Horizon Europe, ce qui peut permettre de placer l'industrie, la recherche et l'innovation au cœur de la croissance de l'Union. Deuxièmement, l'expansion du mécanisme pour l'interconnexion en Europe pourrait améliorer les réseaux de transport et d'énergie et contribuer à réduire les coûts de l'énergie.

De plus, le Comité salue l'approche fondée sur les performances pour les plans nationaux et régionaux, pour autant que la logique de réformes en faveur des investissements soit alignée sur les objectifs de la politique de cohésion et n'introduise pas de conditionnalité macroéconomique. En ce qui concerne l'action extérieure, les augmentations de financement dans le cadre de l'initiative «L'Europe dans le monde» constituent aussi des avancées positives, car elles renforceront le rôle de l'Union en tant qu'acteur mondial, diversifieront les chaînes de valeur et renforceront la sécurité.

Dans le même temps, des sujets de préoccupation subsistent. Comme indiqué dans l'[avis du CESE sur le «Cadre financier pluriannuel 2028-2034»](#), le Comité s'oppose à l'idée de fusionner la politique de cohésion, le Fonds social européen, l'agriculture, la pêche, la migration et la sécurité en un fonds unique, étant donné que cette approche risque de créer une concurrence entre les priorités, ce qui pourrait compromettre la

planification à long terme nécessaire pour la période de sept ans couverte par le CFP. Il préconise plutôt une structure plus claire, avec un financement prévisible pour chaque domaine d'action.

Par ailleurs, en ce qui concerne les nouvelles ressources propres de l'Union proposées, le CESE exprime des réserves à l'égard de la ressource «Entreprises pour l'Europe» (CORE), tout d'abord parce qu'une taxe supplémentaire pourrait aller à l'encontre du programme de l'UE en matière de compétitivité et ensuite parce qu'il s'agit d'un prélèvement fondé sur le chiffre d'affaires plutôt que sur le bénéfice.

De manière globale, la proposition va dans le bon sens, mais le budget final devra protéger la cohésion, inclure les partenaires sociaux, éviter une conditionnalité préjudiciable et garantir un financement équitable qui favorise la compétitivité.



LE CESE PLAIDE EN FAVEUR D'UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES PERSONNES POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'EUROPE

Par le groupe des travailleurs du CESE

Alors que les discussions sur le programme de travail de la Commission européenne pour 2027 s'intensifient, le Comité économique et social européen (CESE) estime que le programme en faveur de la compétitivité doit fournir à la fois force économique et progrès social.

«La compétitivité de l'Europe ne peut se construire au détriment des travailleurs. Les transitions numérique, verte et énergétique doivent être équitables et se fonder sur des emplois de qualité, des compétences, un dialogue social, l'égalité des chances et des droits solides pour les travailleurs», estime le CESE dans sa contribution au programme de travail pour 2027.

Le CESE fait valoir que la résilience et la croissance durable de l'Europe dépendent d'une base industrielle solide, de l'innovation, des investissements et d'un marché unique mieux développé. Dans le même temps, il insiste sur le fait que les citoyens doivent rester au cœur de la transformation de l'Europe, et précise que les emplois de qualité, le dialogue social et les droits des travailleurs constituent des piliers essentiels de la future politique.

Le Comité demande que le socle européen des droits sociaux soit pleinement mis en œuvre, et soutient les mesures visant à renforcer la mobilité équitable de la main-d'œuvre, les droits des travailleurs numériques, le développement des compétences et la conditionnalité sociale dans les financements et les marchés publics de l'Union. Il souligne également l'importance du futur acte législatif sur des emplois de qualité, d'une meilleure protection contre les risques liés à la gestion algorithmique et d'un investissement accru dans l'enseignement et la formation professionnels.

Au-delà des priorités sociales, le CESE défend une politique industrielle moderne axée sur une énergie abordable, des chaînes d'approvisionnement sûres, des mesures relatives aux matières premières critiques

et des infrastructures stratégiques. Il invite aussi à s'assurer que le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) prévoit des ressources suffisantes pour que la compétitivité, la cohésion, le progrès social et la transition écologique bénéficient d'un soutien équilibré.

Le Comité relève en outre que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de l'accès au logement et aux services de base et le renforcement de la santé, des soins et du bien-être mental sont des composants essentiels à la résilience démocratique de l'Europe. Le CESE estime que la prospérité durable ne sera atteinte que si la croissance économique va de pair avec l'inclusion sociale et une meilleure qualité de vie pour tous les Européens.



LE CESE PLAIDE EN FAVEUR D'UN BUDGET À LONG TERME PLUS AMBITIEUX, PLUS INCLUSIF ET PLUS COHÉRENT À L'ÉCHELLE MONDIALE

Par le groupe des organisations de la société civile

En janvier 2026, le Comité économique et social européen (CESE) a adopté son [avis](#) sur le prochain [cadre financier pluriannuel \(CFP\) 2028-2034](#). Il adresse un message clair aux institutions de l'Union: les ambitions stratégiques, sociales et géopolitiques de l'Europe exigent un budget à long terme plus solide et mieux conçu. Découvrez notre entretien avec Luca Jahier, rapporteur du CESE pour le groupe des organisations de la société civile.

Quelles sont les principales conclusions et recommandations de cet avis?

La première conclusion essentielle du CESE concerne le volume global du CFP. Bien que reconnaissant l'augmentation nominale proposée par la Commission, le Comité souligne qu'une fois pris en compte l'inflation et le remboursement de la dette contractée au titre de [NextGenerationEU](#), les ressources réelles resteraient largement inchangées. Les montants sont bien en deçà de ce qui est nécessaire pour combler les déficits d'investissement persistants en faveur de l'autonomie stratégique, de la compétitivité, de la cohésion sociale, de l'action pour le climat, de la sécurité et de la défense. S'appuyant sur de récents rapports institutionnels, le CESE demande une hausse substantielle des ressources en termes réels par rapport au revenu national brut, ainsi qu'un renforcement des investissements au niveau de l'Union dans les biens publics européens, ce qui ne peut être réalisé efficacement par les seuls États membres.

Une deuxième préoccupation majeure concerne la structure et la gouvernance du financement de l'Union. Le CESE s'oppose fermement aux réductions proposées pour la [politique de cohésion](#) et la [politique agricole commune](#), au vu de leur contribution avérée à la convergence économique, sociale et territoriale. Il émet également de sérieuses réserves quant à la fusion annoncée de plusieurs grands domaines d'action en un seul [plan de partenariat national et régional](#), comme le prévoit la proposition actuelle, et met en garde contre le risque d'une centralisation excessive et d'une participation plus faible des parties prenantes. Le Comité plaide donc en faveur d'un principe de partenariat renforcé, de mécanismes de participation obligatoires, d'un soutien adéquat au renforcement des capacités, et de garanties lorsque la participation effective fait défaut.

L'avis porte également sur les recettes, la compétitivité et la résilience démocratique. Tout en se félicitant de l'introduction de nouvelles [ressources propres de l'UE](#), le CESE plaide en faveur d'une plus grande ambition et d'un alignement plus étroit sur les objectifs stratégiques de l'Union. Il soutient les [recettes issues du système d'échange de quotas d'émission de l'UE \(SEQE\) et du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières \(MACF\)](#), sous réserve d'un soutien transitoire aux secteurs à forte intensité énergétique. Cependant, il exprime sa réticence à l'égard de la proposition de ressource pour l'Europe provenant des entreprises, et recommande plutôt de réintroduire une [taxe sur les services numériques](#).

Pour ce qui est de la compétitivité, le Comité souligne qu'elle doit aller de pair avec l'équité sociale, l'égalité d'accès au financement et des investissements substantiels dans la recherche, l'innovation, les compétences et les infrastructures. Un financement adéquat des programmes en faveur de la société civile et des médias constitue un fondement démocratique essentiel.

Enfin, le CESE salue le renforcement du [pilier «Europe dans le monde»](#), en insistant sur le fait que l'augmentation du financement de l'action extérieure doit soutenir l'autonomie stratégique, l'élargissement et la stabilité du voisinage, tout en consolidant la stratégie [«Global Gateway»](#) en tant qu'instrument cohérent d'engagement multilatéral.

Après l'adoption de cet avis, que comptez-vous faire pour le promouvoir?

Après l'adoption de l'avis, le CESE défendra activement ses recommandations dans le cadre d'un dialogue avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil et les principales parties prenantes, en veillant à ce que la société civile organisée contribue de manière significative aux négociations sur le prochain budget à long terme de l'UE.

[Regardez le message vidéo du rapporteur Luca Jahier.](#)

SOON IN THE EESC/CULTURAL EVENTS



L'EUROPE NE PEUT SE PERMETTRE UN BUDGET AU RABAIS, SELON LE CESE

Le CESE met en garde, dans l'[avis](#) qu'il a adopté en janvier 2026 sur le nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034, contre le fait que l'augmentation de ce dernier proposée par la Commission n'est pas à la hauteur des besoins, et il demande plutôt d'en augmenter de manière substantielle les ressources réelles. CESE info s'entretient avec Konstantinos Diamantouros, Dominika Biegen et Luca Jahier, les trois rapporteurs de cet avis sur le CFP, au sujet des principales priorités politiques visant à garantir

que l'Union européenne dispose d'un budget raisonnable qui lui permettra d'assurer son autonomie stratégique, tout en demeurant décentralisé et fortement ancré au niveau régional.

Le message du Comité est sans ambiguïté: il ne sera pas possible de réaliser au rabais les ambitions de l'Union; en fin de compte, le CFP constitue un choix politique qui engage l'avenir de l'Europe. Quelles devraient être les priorités politiques pour faire en sorte que le prochain budget de l'Union conforte la cohésion, la compétitivité et la confiance des citoyens dans le projet européen?

Konstantinos Diamantouros (groupe des employeurs du CESE): Si l'on en croit le rapport Draghi, réaliser les objectifs des transitions numérique et écologique requiert d'investir chaque année de 750 à 800 milliards d'euros supplémentaires. S'il est vrai que la majeure partie de ces investissements proviendra du secteur privé, dans un contexte où l'on vise dans le même temps à améliorer les conditions-cadres pour les entreprises qui opèrent en Europe, les investissements publics n'en joueront pas moins un rôle important.

À l'heure où l'Europe est confrontée à des perturbations géopolitiques et économiques qui ne cessent de s'aggraver, et où de nouvelles priorités telles que la défense se sont ajoutées à celles qu'elle poursuit de longue date, le CESE est convaincu qu'il s'impose de renforcer considérablement le prochain CFP pour la période 2028-2034.

Entre autres choses, il s'agira de préserver le rôle central de la politique de cohésion dans le prochain CFP et pour ce faire, de doter celle-ci d'un budget spécifique, et de veiller à ce que les conditionnalités qui président au décaissement des fonds au titre des plans de partenariat national et régional obéissent strictement aux objectifs de la politique régionale, plutôt que de ne revêtir qu'une simple nature macroéconomique.

Il est tout aussi primordial de continuer à mettre l'accent sur la compétitivité et pour ce faire, de préserver les augmentations proposées du budget consacré au développement industriel (Fonds européen pour la compétitivité), à la recherche et à l'innovation (Horizon Europe) et aux interconnexions transfrontières dans les domaines de l'énergie et des transports (RTE-T et RTE-E).

En dernier lieu, les nouvelles ressources propres doivent trouver le bon équilibre entre l'augmentation des recettes et le maintien de la compétitivité de l'Union.

Le CESE souligne que la cohésion, la bonne gouvernance et des règles sociales solides sont essentielles pour s'assurer de l'efficacité des financements de l'Union et de leur résistance à l'épreuve du temps. Comment peut-on concevoir le prochain CFP afin de conforter ces principes, tout en parant le risque que la simplification entraîne une centralisation et un amoindrissement de la participation des régions?

Dominika Biegón (groupe des travailleurs du CESE): Nous devons faire en sorte que les financements publics servent des finalités publiques. Pour y parvenir, la conditionnalité sociale constitue un outil déterminant. Aussi le CESE propose-t-il d'instaurer des dispositions visant à garantir que seules les

entreprises qui satisfont à certains critères sociaux puissent bénéficier d'un financement de l'Union. Il pourrait s'agir, entre autres, du maintien des sites et de garanties d'emploi, de mesures en matière d'éducation et de formation, et du respect des conventions collectives. À cet égard, il existe d'ores et déjà de bonnes pratiques dignes d'imitation dans certains États membres. L'Union se devrait de montrer l'exemple. Son futur budget devrait garantir le respect du dialogue social et la création d'emplois de qualité. C'est ainsi que l'on peut accroître l'acceptation des transitions écologique et numérique.

Un autre aspect essentiel pour parvenir à une plus grande efficacité des financements de l'Union réside dans le principe de partenariat. La Commission européenne propose de structurer les fonds de cohésion de manière plus centralisée, et donne ainsi aux gouvernements des États membres le pouvoir de contrôler davantage la politique de cohésion. Il s'agit là d'un changement fondamental par rapport à l'approche ascendante qui prévaut jusqu'à présent et dans le cadre de laquelle les régions et les partenaires sociaux jouent un rôle de premier plan pour concevoir et mettre en œuvre les fonds de cohésion.

De concert avec le Comité des régions, le CESE critique vivement ce transfert de pouvoir de l'échelon régional vers l'échelon national. Pour faire en sorte que le budget de l'Union produise des résultats concrets sur le terrain et conserve sa visibilité dans les régions, il s'impose de renforcer le principe de partenariat. Le CESE demande que ce dernier soit véritablement appliqué à toutes les étapes, depuis l'élaboration des chapitres des plans PNR jusqu'à la sélection, la gestion et le suivi des projets, et qu'il prévoie des ressources accrues pour renforcer les capacités des partenaires sociaux et des dispositions juridiques contraignantes en matière de cogestion, y compris des droits de veto sur les décisions clés au sein des comités de suivi.

Le CESE met en garde contre le fait qu'un budget de l'Union conçu en se tournant vers le passé ne peut donner à l'Union les moyens de rivaliser au sein de la concurrence mondiale ni de réagir au changement climatique et aux défis en matière de sécurité. Selon vous, quelles sont les mesures spécifiques nécessaires pour s'assurer que le prochain CFP prévoie une réelle capacité d'investissement, suffisante pour que l'autonomie stratégique de l'Union ne résume plus à un simple slogan et devienne une réalité?

Luca Jahier (groupe des organisations de la société civile du CESE): Tel qu'il est proposé, le prochain CFP n'est manifestement pas à même de relever les nombreux défis croissants auxquels l'Europe est confrontée. Le CESE a été le premier à le dire, et c'est là une position à laquelle le Parlement européen se rallie à présent.

Le rapport Draghi, publié un an avant la proposition de CFP, demandait d'investir chaque année au cours de la prochaine décennie 800 milliards d'euros supplémentaires, dont il prévoyait que 60 % proviendraient de capitaux privés. Une année et demie plus tard, M. Draghi a révisé ce chiffre pour le porter à 1 200 milliards d'euros par an au cours de la prochaine décennie, dont au moins 60 % devraient désormais provenir d'instruments de financement et d'investissement publics. Ce changement s'explique par les coûts croissants liés à la crise, par l'accélération des transitions énergétique et technologique et par des dépenses accrues pour la défense.

Nous considérons qu'il est inacceptable qu'une fois décomptés l'inflation et les remboursements au titre de NextGenerationEU, l'augmentation marginale proposée par la Commission ne représente que quelque 0,1-0,2 %, alors même qu'elle prévoit d'opérer des coupes importantes dans les politiques traditionnelles (PAC,

cohésion, fonds sociaux et autres) afin de libérer des ressources aux fins de la compétitivité et des priorités du volet «L'Europe dans le monde». Dans l'attente du «cadre de négociation» du Conseil, un groupe d'États dits «frugaux» plaide même en faveur de réductions supplémentaires, alors même qu'ils ne parviennent toujours pas à s'accorder sur des ressources propres essentielles. Nous approuvons ces dernières, mais les ressources doivent être augmentées.

La première priorité doit consister à transformer ce qui est actuellement un simple budget de survie en un budget vraiment politique. Cet objectif pourrait être atteint au moyen de plusieurs mesures concrètes:

- exclure de la rubrique 1 les 149 milliards d'EUR alloués aux remboursements au titre de NextGenerationEU (0,11 % du RNB de l'UE), pour les placer hors du plafond budgétaire et les financer au moyen de nouvelles ressources propres spécifiques, comme le prévoyait initialement le règlement relatif à la facilité pour la reprise et la résilience;
- adopter un ensemble complet et ambitieux de nouvelles ressources propres, en remplaçant les plus contestées d'entre elles, telles que la proposition de ressource pour l'Europe provenant des entreprises, par d'autres solutions, notamment une taxe sur les services numériques;
- utiliser une partie du budget pour exercer un effet de levier sur les capitaux privés, en s'appuyant sur le succès du plan Juncker (EFSI I et II);
- recourir à de nouveaux emprunts spécifiques de l'Union pour financer les biens communs de l'Union touchant principalement aux priorités en matière de compétitivité et de sécurité, et augmenter ce faisant considérablement le budget final;
- accélérer la réalisation de l'union des marchés des capitaux afin d'accroître le volume des capitaux privés européens investis dans l'Union et d'y attirer de nouveaux placements et investissements en provenance de pays tiers, grâce au choix sûr qu'elle constitue en période de fortes turbulences. Conférer à l'Union une solide marge de manœuvre budgétaire, grâce à un marché stable des obligations de l'Union, pourrait accélérer ce processus.



UN BUDGET DÉCONNECTÉ DE LA RÉALITÉ DES CITOYENS

Alors que toutes les discussions portent sur le prochain budget à long terme, une question reste absente: qui sera encore en mesure de voir où va l'argent et d'évaluer son efficacité? Pour Elena Calistru, présidente de la section «Union économique et

monétaire et cohésion économique et sociale» (ECO) du CESE, le véritable enjeu du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) ne réside pas seulement dans les chiffres et les priorités, mais dans un virage qui risque de rendre les dépenses de l'Union moins transparentes, moins contrôlables et plus éloignées des citoyens à qui elles sont censées bénéficier.

Par Elena Calistru

L'essentiel des débats autour du prochain CFP a porté sur les chiffres: son montant global et sa répartition entre la défense, la cohésion, la compétitivité et le climat. Soit. Après tout, c'est là que se trouvent les enjeux financiers. Pourtant, derrière ces querelles se cache une mutation que je trouve bien plus

intéressante mais que personne n'aborde: la distance qui séparera les décisions relatives à cet argent des citoyens auxquels il est destiné.

La proposition regroupe quatorze fonds au sein de plans nationaux et conditionne le déblocage des financements à l'atteinte par les gouvernements d'objectifs convenus avec la Commission. Elle est présentée comme une évolution en faveur des résultats et, sur le papier, elle paraît plus structurée: moins de programmes, des rapports plus clairs... le rêve de tout ministre des finances! Mais elle déplace aussi le centre de gravité vers le haut, en l'éloignant des régions et des acteurs locaux pour le rapprocher des capitales nationales, au détriment des lieux où une école rénovée ou un travailleur reconverti constitue l'unique preuve tangible pour la plupart des citoyens de ce que l'Europe fait pour eux.

Cette distance a un coût souvent passé sous silence, car les acteurs les plus proches d'un projet — une mairie, une ONG locale ou encore une branche syndicale — sont généralement les seuls à pouvoir dire si un objectif atteint s'est réellement traduit par des résultats tangibles et a fait bouger les choses sur le terrain, ou s'il a simplement permis de cocher les cases d'un rapport bien ficelé. Leur présence est ce qui permet de préserver l'honnêteté du système, ce qui compte bien plus que la simple case «consultation» à laquelle on les réduit habituellement... Mettez-les de côté, et l'Europe ne s'en trouvera pas pour autant dotée d'une vision plus claire de ses propres dépenses; elle en ressortira simplement plus sûre d'elle-même.

Et cette situation devrait inquiéter l'ensemble du Comité, et pas seulement ceux d'entre nous qui défendent la société civile organisée. Le projet européen est en effet fondé sur le consentement, sur le fait que les gens ont au moins le sentiment que l'Europe fait quelque chose pour eux là où ils vivent. Un budget moins perceptible et plus difficile à contrôler peut être parfaitement efficace mais rester malgré tout invisible dans les lieux précis qui décident de l'unité de l'Europe. Alors certes, continuons de nous écharper sur les chiffres. Mais je préférerais ne pas remporter cette bataille si c'est pour passer à côté de l'essentiel.

Elena Calistru est présidente de la section «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale» (ECO) du Comité économique et social européen et membre du groupe des organisations de la société civile du CESE.



UN FUTUR BUDGET DE L'UE QUI PROMET BEAUCOUP, MAIS PASSE À CÔTÉ DE L'ESSENTIEL

La Commission européenne affirme que sa proposition pour le prochain budget à long terme de l'Union rendra les financements européens plus simples, plus flexibles et mieux adaptés aux défis du futur. Mais pour les personnes handicapées et les publics vulnérables, le signal est alarmant. Sous couvert de simplification, cette proposition risque en réalité d'affaiblir les droits liés au handicap et de supprimer des pans entiers de la protection sociale, souligne Ioannis Vardakastanis, membre du CESE.

par Ioannis Vardakastanis

Le 16 juillet 2025, la commission a fièrement présenté sa proposition pour le prochain budget à long terme de l'Union européenne: le cadre financier pluriannuel. Elle l'a accompagnée de déclarations fortes: un montant record de 2 milliards d'euros pour la période 2028-2034, une structure budgétaire simplifiée, des règles de financement rationalisées et la promesse de maintenir la compétitivité et la sécurité de l'Union dans un monde instable.

Les promesses ne sont pas tout à fait conformes aux apparences

Le public n'a pas mis longtemps à réagir à ces allégations. La générosité supposée de ce budget «record» s'est rapidement révélée trompeuse. 8 % de l'ensemble du budget seront consacrés au remboursement de la dette liée à la COVID-19. Et comme le chiffre de 2 milliards d'euros est exprimé en prix courants après des années d'inflation élevée, le pouvoir d'achat réel du budget demeure pour l'essentiel inchangé par rapport au cycle précédent.

La simplification promise a été réalisée, mais elle a un coût. Plusieurs piliers de longue date de la politique de cohésion de l'UE, tels que le Fonds social européen, le Fonds de développement régional et le Fonds agricole commun, ont été fusionnés en un fonds géant. Les dotations des États membres seront planifiées au moyen de nouveaux plans de partenariat national et régional. Entre-temps, les textes légaux eux-mêmes ont été retirés, ce qui suscite de vives inquiétudes pour les groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées.

Quelles sont les conséquences de cette simplification pour les personnes handicapées?

Les premiers éléments sacrifiés sur l'autel de la simplification ont été les «conditions favorisantes». Celles-ci définissent actuellement des critères d'éligibilité clairs pour l'utilisation des fonds de l'UE, y compris l'obligation d'appliquer la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH). Dans la nouvelle proposition, les conditions favorisantes ont été remplacées par un ensemble allégé de principes horizontaux. Et si la référence à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a été conservée, la référence à la CNUDPH n'est plus explicitement incluse.

Cette omission est incompréhensible au regard des propres données de l'UE. Eurostat montre une décennie de stagnation des résultats pour les personnes handicapées en matière d'emploi, d'éducation et de réduction de la pauvreté. Les recherches d'Eurofound mettent également en évidence une tendance à la détérioration de l'institutionnalisation, un domaine dans lequel les fonds de l'UE pourraient être des moteurs de transformation.

Nous sommes déjà confrontés au problème de l'allocation des fonds de l'UE à des structures favorisant l'isolement, en particulier des institutions résidentielles, souvent en raison d'une interprétation trop souple des règles. Le mouvement de défense des droits des personnes handicapées réclame depuis longtemps des garanties plus claires et plus explicites pour faire en sorte que les fonds de l'UE favorisent l'inclusion et respectent les droits. Au lieu de cela, le nouveau texte simplifié risque d'ouvrir la porte à des contrôles encore plus laxistes.

Quels sont les changements en ce qui concerne les dépenses de l'UE consacrées aux objectifs sociaux?

La fusion du Fonds social européen et des plans de partenariat soulève d'autres questions. La Commission s'est montrée incohérente lorsqu'il s'est agi d'expliquer quelle part de budget sera réellement allouée aux objectifs sociaux. Bien que le règlement dispose qu'au moins 14 % des financements devraient soutenir des actions sociales, le montant sur lequel ces 14 % seront prélevés reste flou. La Commission a éprouvé des difficultés à fournir un chiffre définitif.

Par ailleurs, ce qui est considéré comme un investissement social a vu son champ s'élargir. Le FSE+ actuel définit clairement les mesures éligibles, mais les nouvelles règles permettent une interprétation plus large. Les dépenses sociales peuvent désormais inclure des projets d'infrastructure à dimension sociale, comme le logement. Bien que très utiles, ces projets peuvent absorber des financements considérables. Un budget social qui, en termes réels, n'est pas supérieur au FSE+ actuel devra désormais couvrir des projets immobiliers coûteux précédemment financés par le Fonds de développement régional.

Le risque est réel que les infrastructures consomment la quasi-totalité de l'enveloppe sociale. En effet, l'affectation — c'est-à-dire les parts minimales protégées pour des objectifs spécifiques — a été supprimée. Dans le cadre du FSE+, au moins 25 % des dépenses sociales doivent soutenir l'inclusion sociale, y compris pour les groupes les plus marginalisés. Les personnes handicapées se sont fortement appuyées sur cette garantie.

La Commission a désormais supprimé ces protections, accordant une liberté bien plus grande aux États membres. Les pays déjà engagés en faveur de l'inclusion des personnes handicapées continueront probablement à investir, mais ceux qui sont à la traîne risquent de sous-investir encore davantage. L'écart entre les États membres se creusera, ce qui compromettra l'objectif même de la politique de cohésion de l'UE.

Que demandons-nous?

Le mouvement européen de défense des personnes handicapées est clair à ce sujet: la simplification ne peut se faire au détriment de nos droits. Les décideurs politiques de l'Union au sein du Parlement et du Conseil, qui ont désormais la main sur le texte, doivent revenir sur la décision de la Commission de reléguer au second plan les droits des personnes handicapées dans les textes légaux.

Les règlements relatifs aux fonds de l'UE doivent faire preuve de précision et de clarté. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté quant à la garantie d'investissements suffisants dans l'inclusion des personnes handicapées, ni aucun doute sur le principe selon lequel ces investissements doivent respecter pleinement les droits énoncés dans la convention des Nations unies.

Ioannis Vardakastanis est membre du groupe des organisations de la société civile du CESE. Il est président de la Confédération nationale des personnes handicapées de Grèce (ESAMEA) et ancien président du Forum européen des personnes handicapées (FEPH).



L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ EST UN CHOIX BUDGÉTAIRE

En juillet 2025, la Commission européenne a dévoilé sa proposition de cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034, qui définit les priorités de l'Union en matière de dépenses pour les années à venir. Pour le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), cette proposition ne reflète pas la réalité à laquelle sont confrontées les 92,7 millions de personnes en situation de pauvreté dans l'ensemble de l'UE. Plutôt que de donner la priorité à l'éradication de la pauvreté et aux investissements sociaux, elle place la compétitivité, la défense et la sécurité au cœur des priorités budgétaires de l'UE.

par Jessica Machacova, Réseau européen de lutte contre la pauvreté

À la suite du lancement de la toute première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté par la Commission européenne le 6 mai 2026, l'EAPN souligne qu'un financement adéquat est essentiel pour que toute politique produise des résultats significatifs. La pauvreté ne peut être éradiquée efficacement, ni même réduite, si les politiques visant à la combattre ne sont pas soutenues par des ressources financières suffisantes. Bien que la stratégie constitue une avancée importante, son incidence potentielle est gravement compromise par l'absence de financement spécifique pour soutenir sa mise en œuvre.

Le CFP est un instrument essentiel pour traduire les engagements politiques de l'UE en améliorations durables et tangibles de la vie des citoyens. Toutefois, en l'absence d'un budget explicitement axé sur la protection des droits sociaux et la réduction des inégalités, comment l'Union peut-elle atteindre de manière réaliste son objectif d'éradication de la pauvreté d'ici à 2050?

Cet objectif a été annoncé pour la première fois par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, dans son discours sur l'état de l'Union de 2025, puis confirmé dans la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté. Toutefois, il n'est toujours pas soutenu par des ressources budgétaires suffisantes ni par une feuille de route politique claire décrivant la manière dont l'éradication de la pauvreté sera réalisée.

Du point de vue de l'EAPN, la proposition de la Commission européenne relative au CFP va dans la direction opposée: les droits sociaux et la justice sociale sont à peine présents, tandis que la compétitivité, la sécurité et la défense sont les priorités qui dominent le débat politique.

Ces priorités se reflètent également dans les dotations budgétaires proposées. Il est en effet proposé de tripler le financement de la migration et de la gestion des frontières par rapport au CFP 2021-2027, et de multiplier par cinq le budget consacré à la défense et à l'espace.

En revanche, le niveau des investissements consacrés à l'éradication de la pauvreté reste incertain. Aucun budget autonome n'a été recensé pour le Fonds social européen (FSE). En outre, [l'affectation minimale proposée de 14 % aux objectifs sociaux dans le cadre des plans de partenariat national et régional \(PNR\)](#) n'est liée ni à la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté de Porto pour 2030 ni à celle de l'objectif d'éradication de la pauvreté pour 2050. Elle ne garantit pas non plus un soutien ciblé aux groupes marginalisés.

L'expérience récente montre pourquoi de telles garanties sont nécessaires. Lors de l'examen à mi-parcours du CFP 2021-2027, les États membres ont été autorisés à réaffecter les fonds de cohésion inutilisés à d'autres priorités. Plus des trois quarts de ces fonds réaffectés ont été consacrés à des objectifs liés à la compétitivité et à la défense, tandis que moins d'un quart ont soutenu le logement, l'accès à l'eau et à l'assainissement et la décarbonation. Cela illustre le fait que, lorsqu'ils bénéficient d'une certaine souplesse, les États membres ont tendance à donner la priorité à la compétitivité et à la défense plutôt qu'aux investissements sociaux.

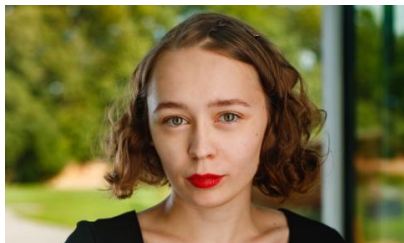
L'analyse de l'EAPN montre que les groupes marginalisés supporteront le coût de ces choix politiques. Les exigences existantes en matière d'affectation des fonds à l'inclusion sociale et à la privation matérielle ont été supprimées de la [proposition de FSE pour la période 2028-2034](#). Le FSE, qui représente actuellement l'une des rares garanties fiables d'un soutien spécifique pour les personnes les plus exposées au risque de pauvreté et d'exclusion, accorderait très peu d'espace à un financement ciblé en faveur des groupes marginalisés. Les sans-abri, les femmes et les communautés roms sont mentionnés uniquement dans les considérants, tandis que les sans-papiers, les migrants, les familles monoparentales, les communautés racisées et les personnes LGBTQIA+ n'y figurent pas du tout. En l'absence d'engagements plus forts et de garanties solides, il existe un risque réel que ces groupes ne reçoivent que peu ou pas de soutien au titre des financements alloués aux États membres dans le cadre des plans PNR.

En résumé, le CFP 2028-2034 remet en question le discours dominant selon lequel l'UE peut à la fois donner la priorité à la compétitivité, à la défense et à la sécurité et financer de manière adéquate l'éradication de la pauvreté et les investissements sociaux. Alors que les premiers points continuent d'avoir la préséance parmi les priorités stratégiques politiques, les autres deviennent de plus en plus invisibles.

Tandis que les négociations se poursuivent, l'EAPN dialogue à la fois avec le Parlement européen et le Conseil de l'UE afin de veiller à ce que des ressources suffisantes soient consacrées à l'éradication de la pauvreté, y compris par une affectation accrue des fonds du FSE et des garanties pour les groupes marginalisés.

En fin de compte, la manière dont l'Union choisit de dépenser son argent dans les années à venir constitue une décision politique. Cette décision doit placer l'éradication de la pauvreté, les droits sociaux et le bien-être de tous au cœur du projet européen.

Jessica Machacova est responsable principale des politiques et du plaidoyer au sein du Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN). Au cours des 14 dernières années, elle s'est employée à faire progresser les droits de l'homme et la justice sociale au niveau de l'UE, au sein tant des organisations de la société civile que des institutions européennes. Son expérience comprend des fonctions au sein du réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (Equinet), du bureau de la Croix-Rouge auprès de l'UE, de la Commission européenne et du Parlement européen.



FAITES CONFIANCE AUX ARTISTES PLUTÔT QU' AUX CHIFFRES

La culture contribue à la démocratie, à la cohésion sociale, à la santé et à l'économie. Mais pour que ces avantages se concrétisent, il nous faut soutenir la culture pour elle-même, explique Luiza Moroz, responsable des politiques chez Culture Action Europe. La culture doit se voir attribuer une place claire, une identité visible et un financement spécifique dans le prochain budget de l'Union.

Les financements de l'Union dans le secteur de la culture favorisent trop souvent les grandes institutions bien établies, qui disposent des capacités nécessaires pour gérer des dossiers de candidature complexes. Pour soutenir les artistes émergents et les nouveaux candidats, Culture Action Europe suggère d'introduire une «procédure accélérée pour les microsubventions». Comment le prochain CFP peut-il contribuer à réduire ces obstacles et faire en sorte que la prochaine génération de talents européens dans le domaine de la culture ait accès aux financements?

D'abord, il s'agit d'une question de ressources. La Commission a proposé un budget de 1,8 milliard d'EUR sur sept ans pour le volet «Culture» d'AgoraEU. Cela correspond à environ 260 millions d'EUR par an, soit à peu près l'équivalent du [budget](#) annuel de la Bibliothèque nationale de France. Culture Action Europe appelle à revoir ce montant à la hausse et fait une proposition concrète: compléter AgoraEU au moyen des [amendes numériques](#) imposées aux grandes entreprises technologiques en vertu de la législation numérique de l'Union. Par exemple, l'[amende](#) de 120 millions d'EUR infligée à X pour violation du règlement sur les services numériques pourrait servir à soutenir les créateurs.

Ensuite, les financements doivent être rendus plus accessibles. Le [projet de rapport](#) du Parlement européen sur AgoraEU propose plusieurs outils utiles à cet égard: des **subventions de fonctionnement** (destinées à soutenir l'organisation elle-même plutôt qu'un projet spécifique), des **procédures de demande en deux étapes** (un dossier complet ne devant être élaboré qu'après que la note conceptuelle a été validée, ce qui permet aux candidats d'économiser des ressources), **davantage de subventions en cascade** redistribuées à des organisations de plus petite taille et **la possibilité d'un taux de cofinancement de 100 %**, dans le cadre duquel les fonds de l'Union couvriraient l'intégralité du coût d'un projet. À l'heure actuelle, l'exigence de cofinancement désavantage souvent les petites organisations disposant de ressources limitées.

Enfin, AgoraEU devrait recourir davantage aux financements privés provenant de fondations et d'autres tiers, comme prévu à l'article 12 de la proposition.

Un changement structurel majeur réside dans l'intégration d'Europe créative au sein du nouveau programme «AgoraEU», dans le but d'accroître l'efficacité. Certains craignent toutefois que la culture ne perde son identité propre ou ne soit éclipsée par d'autres priorités. Comment l'Union peut-elle garantir que la culture reste une priorité visible et autonome dans les

prochains CFP?

Le volet «Culture» d'AgoraEU doit être autonome et clairement visible. Dans la pratique, cela doit se traduire par un volet doté d'un pourcentage fixe du budget (nous demandons au moins 25 %) et de ses propres programmes de travail, indicateurs et logo.

La visibilité de la culture dépend également de la liberté artistique: la liberté d'être anticonformiste, radical, expérimental et irrévérencieux. Dans de nombreux États membres, cette liberté subit des restrictions, souvent justifiées par des motifs d'austérité. Culture Action Europe fait partie d'une coalition de la société civile qui élabore en ce moment un plan directeur pour l'acte législatif européen sur la liberté artistique. De plus, nous demandons que l'octroi des financements de l'Union aux gouvernements nationaux soit subordonné au respect de la liberté artistique.

Ces deux exigences s'inscrivent dans le cadre d'un appel à soutenir la valeur intrinsèque de la culture. La culture contribue bien sûr à la démocratie, à la cohésion sociale, à la santé et à l'économie. Mais pour que ces avantages se concrétisent, il nous faut soutenir la culture pour elle-même. C'est à cette seule condition que la culture pourra créer un espace propice à l'imagination inconditionnelle permettant aux sociétés de se réinventer et d'entrouvrir de nouveaux horizons. Chez Culture Action Europe, notre message est le suivant: ***sollicitez, payez, faites confiance aux artistes***. Célébrez l'imprévisibilité des arts. Nous produisons des résultats, même si nous ne cochons pas toujours toutes les cases.

Votre analyse souligne que la culture n'est souvent mentionnée qu'à la marge dans les autres grands fonds. Quels changements structurels spécifiques proposeriez-vous pour faire en sorte que ces fonds plus larges soutiennent activement le secteur culturel, et cessent de le considérer comme un aspect secondaire?

Il faut reconnaître que le budget actuel de l'Union comprend de bons exemples d'intégration de la culture: Horizon Europe dispose d'un espace consacré à la culture dans le cadre du pôle n° 2, et l'UE [a l'intention d'allouer](#) environ 5,3 milliards d'EUR à la culture au titre des fonds de cohésion. La première priorité est de maintenir et de renforcer ces points d'entrée dans le prochain budget.

Pour en faire quelque chose de structurel, la culture doit se voir attribuer une place claire, avec des volets d'action, des piliers, des appels à projets et des lignes budgétaires dédiés. Si la culture n'apparaît qu'en tant que principe horizontal, le risque de l'ignorer s'en trouve grandi. C'est pourquoi notre campagne actuelle relative à Horizon Europe et au Fonds européen pour la compétitivité s'intitule «[Nom, Lieu, Financement](#)»: la culture doit être nommée, positionnée au sein de l'architecture et soutenue par des financements.

La gouvernance s'avère essentielle pour ce faire. Des représentants du secteur de la culture doivent être associés à la conception et au suivi des fonds plus larges. Prenez les organes créés en vertu du règlement sur l'IA: le [groupe scientifique](#), le [forum consultatif](#) et le [Comité IA](#). La culture n'est fortement présente dans aucun d'entre eux. Aucun expert de la culture n'a participé au [groupe de haut niveau](#) chargé de façonner l'avenir d'Horizon Europe non plus. Peut-être est-ce la raison pour laquelle la culture est souvent négligée dans les politiques en matière d'IA et de recherche. Il convient dès lors d'inclure la culture dans la prise de décision au plus tôt!

Les nouveaux plans de partenariat national et régional fixeront les dépenses locales, mais ne contiennent aucune obligation de financer la culture. Si cela devait rester volontaire, quel mécanisme recommanderiez-vous pour garantir que chaque région investisse dans son avenir culturel?

Pendant la pandémie, le Parlement européen et les réseaux culturels ont demandé qu'au moins 2 % de chaque plan de relance national soient alloués à la culture. Bien que cet objectif n'ait jamais été inscrit dans le règlement officiel, il [a été atteint](#) dans les faits. Cette fois-ci, nous ne devrions plus nous en remettre à la bonne volonté politique. L'objectif doit figurer dans la base juridique des plans de partenariat national et régional.

Si la Commission propose de réserver 14 % à des objectifs sociaux, pourquoi pas 2 % à la culture? Le financement régional est important car il touche directement les populations et rend la culture plus accessible pour les Européens, grâce aux infrastructures culturelles locales et aux arts socialement engagés.

Pour concrétiser cette ambition, nous avons besoin que le niveau local fasse pression. Organisations culturelles, communautés, maires: tous doivent plaider en faveur de l'intégration de la culture dans ces plans. Chez Culture Action Europe, nous [encourageons](#) nos membres à écrire à leurs ministères et à leurs municipalités pour agir en ce sens.

Luiza Moroz est responsable des politiques chez [Culture Action Europe](#), un important réseau européen de défense de la culture basé à Bruxelles. Elle dirige les activités de plaidoyer de l'organisation concernant les financements de l'Union en faveur de la culture, la boussole culturelle et les conditions de travail des artistes. Avant cela, elle a travaillé au ministère ukrainien de la culture, où elle a contribué à inscrire le concept d'industries créatives dans le programme gouvernemental et à établir le cadre analytique et statistique du secteur. Diplômée en philosophie de l'université nationale Taras-Chevtchenko de Kiev, elle est également titulaire d'un master du Collège d'Europe et a travaillé sur l'intégration européenne dans le domaine de la culture.



UN BUDGET ERASMUS+ PLUS IMPORTANT NE SIGNIFIE PAS NÉCESSAIREMENT UN MEILLEUR SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

Erasmus+ a beau être l'un des programmes les plus appréciés de l'UE, son succès commence à grever son budget. Compte tenu du fait que davantage d'étudiants souhaitent participer au programme et que le coût de la vie augmente, les universités avertissent que le financement d'Erasmus+ proposé pour le prochain budget à long terme de l'UE pourrait s'avérer insuffisant. Joachim Wyssling, de la European University Foundation, a expliqué à EESCInfo ce que cela pourrait signifier en pratique: des subventions de moindre montant, davantage de formalités administratives et moins de possibilités offertes à ceux qui en ont le plus besoin.

Bien qu'Erasmus+ soit souvent décrit comme la manière la plus concrète dont les jeunes participent à l'Europe, des discussions récentes mettent en évidence un décalage entre sa popularité et la réalité actuelle en matière de financement. Alors que les négociations sur le prochain CFP se poursuivent, comment décririez-vous la situation que connaît actuellement le secteur de l'enseignement supérieur dans l'UE?

La situation de l'enseignement supérieur dans l'Union est paradoxale: d'un côté cet enseignement est primordial, socialement populaire et stratégiquement important, mais de l'autre il manque de ressources eu égard à la mission qu'on lui confie et aux attentes que l'on place en lui. Erasmus+ reste l'un des programmes européens les plus visibles et les plus appréciés, avec plus d'un demi-million d'étudiants qui y participent chaque année. Pourtant, le débat actuel sur le financement montre que la demande augmente plus rapidement que l'enveloppe financière.

Cet écart est préoccupant car lorsqu'elles participent à Erasmus+, les universités sont invitées à agir simultanément sur plusieurs fronts: mobilité, inclusion, compétences, transition numérique, transition écologique, coopération internationale et soutien à la résilience démocratique. L'actuelle proposition de la Commission est importante car elle préserve l'ampleur du programme en termes nominaux. Toutefois, la véritable préoccupation est de savoir si elle peut soutenir les ambitions du secteur après avoir tenu compte de l'inflation, des nouvelles actions, de l'augmentation de la participation, de l'objectif de mobilité de 23 % d'ici à 2030 fixé par la Commission et de la poursuite du développement des alliances entre universités européennes.

Dès lors, le secteur n'est pas en crise, mais sous pression. Le vrai risque encouru est celui d'une érosion progressive: toujours plus d'objectifs, de complexité et d'attentes sans l'indispensable augmentation des ressources pour y parvenir.

La Fondation universitaire européenne a publié une série de recommandations pour la période 2028-2034, qui incluent des changements structurels majeurs tels que l'extension des accords interinstitutionnels afin de réduire les formalités administratives et l'introduction d'ajustements au coût de la vie selon les villes pour les subventions. Au-delà d'une simple augmentation du budget, de quelle manière ces réformes spécifiques modifient-elles l'expérience d'Erasmus+ pour les étudiants et les universités?

Les recommandations de la Fondation universitaire européenne ne sont pas uniquement des solutions techniques; ces changements rendraient Erasmus+ plus équitable, moins bureaucratique et plus accessible dans la pratique quotidienne. L'extension des accords interinstitutionnels réduirait le travail administratif récurrent afin d'éviter de recommencer à plusieurs reprises les mêmes formalités administratives. Nous affirmons que cela permettrait d'économiser des centaines de milliers d'heures de travail et de laisser les institutions se concentrer davantage sur la qualité et moins sur la bureaucratie.

Les ajustements au coût de la vie selon les villes auraient un impact tout aussi concret sur les étudiants. À l'heure actuelle, dans les villes chères, les allocations accordées exclusivement selon les grandes catégories de pays peuvent s'avérer insuffisantes pour soutenir financièrement les étudiants; un modèle qui tiendrait compte des villes d'accueil permettrait de mieux aligner les subventions sur le coût réel de la vie. Il s'agirait d'une étape décisive pour améliorer l'inclusion de manière ciblée et efficace.

Globalement, ces réformes transformeraient Erasmus+, un programme simplement disponible, en un programme réellement viable pour un plus large éventail d'étudiants et d'universités. En d'autres termes,

elles n'amélioreraient pas seulement la gestion administrative, mais aussi l'accessibilité et la prévisibilité du programme ainsi que la confiance qui lui est accordée.

La Commission européenne a proposé un budget de 41 milliards d'euros pour Erasmus+, ce qui représente une augmentation nominale de 50 %. Toutefois, votre analyse suggère qu'après avoir tenu compte de l'inflation, de l'ajout de nouvelles actions et de l'augmentation de la participation, le pouvoir d'achat réel pourrait ne pas augmenter du tout. Si la proposition actuelle correspond effectivement à un statu quo budgétaire en termes réels, quels sont les risques immédiats pour le secteur?

Si le budget proposé finit par être un «statu quo» en termes réels, le premier risque est qu'Erasmus+ cesse progressivement de concrétiser ses propres ambitions politiques. La proposition de la Commission s'élève à environ 40,8 milliards d'euros, soit une augmentation nominale de près de 50 %, mais nous soutenons, avec les parties prenantes du secteur de l'enseignement supérieur, que l'inflation, l'élargissement du champ d'application du programme et l'augmentation de la participation absorberont la majorité de cette hausse.

La conséquence immédiate serait une pression sur les volumes de mobilité et sur les mesures d'inclusion. Si de nouvelles actions sont ajoutées sans que le budget ne soit réellement augmenté, il faudra renoncer à certains aspects du programme: le niveau des allocations, le nombre de participants, le soutien institutionnel, la coopération ascendante ou les initiatives d'excellence telles que les alliances universitaires européennes. En pratique, cela signifie moins d'étudiants bénéficiaires, une concurrence accrue et une plus grande probabilité que la participation reste plus facile pour ceux qui disposent déjà de ressources suffisantes — une réalité qui se manifesterait tant au niveau individuel au détriment des étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés que sur le plan institutionnel pour les établissements d'enseignement supérieur de plus petite taille.

Pour les universités, le statu quo du budget réel serait également synonyme d'instabilité. Elles doivent mettre en place une coopération transnationale accrue, des systèmes numériques plus intégrés et un soutien renforcé à l'inclusion, mais avec des ressources qui ne suivent pas le rythme du coût de la mise en œuvre. Cela crée une charge administrative et limite la capacité du programme à élargir de manière significative l'accès.

Si vous pouviez adresser une recommandation définitive aux négociateurs du Parlement européen et du Conseil afin que le prochain CFP garantisse véritablement l'avenir de l'enseignement supérieur européen, quelle serait-elle?

Notre seule recommandation serait la suivante: garantir un modèle de budget et d'allocation qui protège la valeur réelle d'Erasmus+ et la part de l'enseignement supérieur, plutôt que de s'appuyer sur une augmentation nominale qui semble plus importante sur le papier qu'elle ne l'est dans les faits. Cela signifie que les négociateurs devraient ramener la part du budget du secteur à un niveau qui reflète le rôle central du programme dans l'enseignement supérieur et la mobilité en Europe, et faire correspondre l'enveloppe aux besoins réels, plutôt que de se contenter d'un symbole politique.

Pour être encore plus précis, je dirais qu'il y a lieu de protéger les ambitions en adaptant le financement au nombre de participants, à l'inflation et à la portée du programme et en sanctuarisant le pilier consacré à l'enseignement supérieur afin que la mobilité et la coopération ne soient pas sacrifiées au nom de nouvelles priorités. Sans cela, l'UE risque de conserver la popularité d'Erasmus+ populaire au détriment de son efficacité, ce qui constituerait une perte stratégique pour l'espace européen de l'éducation et pour la

cohésion sociale de l'Europe.

Joachim Wyssling est directeur exécutif adjoint de la [Fondation universitaire européenne](#) et possède une expertise en matière d'internationalisation de l'enseignement supérieur, de mobilité internationale des étudiants, de transformation numérique de l'enseignement supérieur et de gestion de projets multiculturels à grande échelle financés par l'UE. Il a coordonné de nombreuses initiatives financées au titre des programmes Erasmus+, Horizon Europe et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Historiquement, Joachim a cofondé la branche française du réseau des étudiants Erasmus (ESN) et a été vice-président d'ESN International.



LE DIABLE SE CACHE DANS LE BUDGET

Le prochain budget de l'Union européenne se présente comme l'un des plus disputés depuis des années et subit de ce fait des pressions croissantes sur ses priorités et son financement. Dans un entretien avec CESE info, Anna Heckhausen, spécialiste des questions budgétaires de l'Union auprès de la Fondation Bertelsmann, analyse les principaux arbitrages — et leur importance pour les citoyens et les politiques à mener dans toute l'Europe.

Dans votre article intitulé «[Le diable se cache dans le budget — Un guide complet des négociations du CFP](#)» (disponible en anglais et en allemand), vous montrez que le cycle qui commence en vue du cadre financier pluriannuel (CFP) est soumis à des contraintes politiques et budgétaires d'une rigueur inhabituelle. Des cinq enjeux les plus disputés des négociations que vous mettez en évidence, à savoir le montant du budget, ses priorités, sa structure, les conditionnalités et les recettes, lequel vous semble le plus déterminant pour jauger le succès ou l'échec du CFP?

Les enjeux auxquels sont confrontées les institutions de l'Union dans le cadre des négociations sur le CFP entretiennent des liens réciproques très étroits. Les priorités sont tributaires du montant du budget, tandis que celui-ci est tributaire de nouvelles recettes, sachant que plus le budget d'ensemble est resserré, plus il importe de mener de grandes réformes structurelles.

Si je devais distinguer l'un de ces enjeux, ce serait donc celui de l'architecture du budget. Il est très peu probable que l'on parvienne à un budget substantiellement plus conséquent. De ce fait, c'est sa structure qui devient déterminante, car c'est d'elle que dépend la capacité de l'Union à dépenser ses ressources limitées de manière plus stratégique, avec plus d'efficacité et de souplesse. C'est cette logique qui préside aux propositions relatives aux plans de partenariat national et régional et au Fonds européen pour la compétitivité. Il s'agit là de simplifier et de cibler la dépense, de réduire les démarches administratives inutiles, d'accroître les synergies entre les différents domaines d'action politique et de mieux répondre aux crises et aux priorités émergentes.

Mais modifier la structure ne permet pas d'aller beaucoup plus loin. Les nouvelles priorités devront toujours inéluctablement s'appuyer sur des moyens financiers suffisants. En fin de compte, la question reste de savoir qui paie, et combien.

Dans votre note d'orientation [*Fund or Fumble - How to Make the European Competitiveness Fund Work*](#) («Financer ou rater le coche — Comment faire fonctionner le Fonds européen pour la compétitivité»), vous faites valoir qu'à l'heure actuelle, l'Union européenne saupoudre ses financements en faveur de l'industrie sur un nombre excessif de programmes de faible envergure mais d'une grande complexité, ce qui l'empêche de se concentrer sur les grands objectifs stratégiques. La nouvelle proposition de budget entend y remédier en fusionnant 14 programmes différents en un seul grand «Fonds européen pour la compétitivité». Pensez-vous qu'il s'agit là d'une solution porteuse de transformation qui permettra à l'Europe de gagner en compétitivité ou simplement d'un nouveau cache-misère jeté sur les problèmes existants?

À l'heure actuelle, les dépenses de l'Union en faveur des industries sont très fragmentées, complexes et rigides. Le Fonds européen pour la compétitivité (FEC) est la réponse de la Commission à ces déficiences. Il ne se contente pas de mettre davantage de moyens sur la table, il crée trois leviers de réforme.

Le premier consiste à tout rassembler. Remplacer les instruments cloisonnés et redondants par un cadre plus cohérent pourrait permettre de réduire les coûts administratifs. Cette mesure pourrait faciliter l'accès des petites entreprises aux financements, y compris dans les régions moins développées.

Le deuxième consiste à maintenir un cap. Plutôt que d'émietter les soutiens entre un trop grand nombre de petites enveloppes, le FEC organiserait le financement autour de priorités stratégiques au moyen de quatre volets d'action. Maintenir un cap stratégique clair au sein de ces volets devrait constituer l'une des priorités essentielles des négociations.

Le troisième consiste à bien gouverner. Il devrait être possible d'adapter le financement au titre du FEC à l'évolution des priorités au fil du temps. En outre, le FEC rassemblerait différentes modalités de financement, telles que les prêts et les subventions, dans une boîte à outils unique afin de mieux cibler les besoins de l'industrie à différents stades de la réserve de projets innovants.

De fait, la réponse est oui, le FEC recèle un réel potentiel de transformation.

Étant donné qu'une part importante du prochain budget est d'ores et déjà obérée par le remboursement de la dette contractée lors de la pandémie, ce qui laisse peu de place à de nouvelles initiatives, il ressort de vos recherches qu'il s'imposera probablement de procéder à des coupes conséquentes. Si l'Union doit choisir entre préserver les dépenses qu'elle consacre traditionnellement à l'agriculture et à la cohésion et investir dans des priorités stratégiques telles que la défense et la transition écologique, quels sont, selon vous, les arbitrages qu'il sera possible de réaliser sur le plan politique?

Aussi bien les dépenses nouvelles que celles plus traditionnelles ont leur rôle à jouer. Il est impératif pour l'Europe d'investir massivement dans la sécurité, la compétitivité et les transitions écologique et numérique. Dans le même temps, le soutien à la cohésion et à l'agriculture demeure important pour le développement

régional et la légitimité de l'Union auprès du public, en particulier dans les régions moins développées.

Sur le plan politique, il est peu probable que les fonds destinés à la cohésion et à l'agriculture subissent des coupes draconiennes. Ils sont bien établis, ils s'appuient sur des enveloppes nationales allouées par avance et ils bénéficient du soutien de puissants groupes d'intérêt. Toutefois, il existe une marge de manœuvre pour accroître l'efficacité de la politique de cohésion.

À cet égard, le compromis le plus réaliste consistera donc à modifier les réalisations escomptées grâce à ces moyens financiers, c'est-à-dire à lier plus étroitement la cohésion et l'agriculture aux réformes et aux investissements en matière de compétitivité, de compétences et de résilience face au changement climatique.

En fin de compte, la démarcation entre les anciennes et les nouvelles priorités est moins nette qu'il n'y pourrait paraître. Le financement des infrastructures, des capacités industrielles et de la transition de l'économie peut également favoriser le développement régional. La solution consiste à envisager ensemble tous ces objectifs, et à utiliser le FEC pour soutenir les industries fondées sur l'excellence, tout en s'appuyant sur les instruments de cohésion pour faire en sorte que les régions moins développées et en transition puissent également bénéficier du programme de l'Union en faveur de la compétitivité.

Quelle recommandation pourriez-vous adresser aux négociateurs qui entament la phase finale des négociations sur le CFP afin d'améliorer autant que possible les réalisations concrètes dont bénéficieront les citoyens d'ici à cinq ans?

Mon conseil serait de faire des choix — il est impossible de dépenser deux fois un même euro. Le budget de l'Union est trop modeste pour financer chaque priorité à une échelle suffisante. Les synergies, les effets de levier et les gains d'efficacité peuvent être utiles, mais ils ne vont guère bien plus loin.

Les négociateurs devraient donc résister à la tentation de doter d'une petite enveloppe chaque circonscription, programme et objectif pour au contraire concentrer les ressources là où les dépenses de l'Union sont susceptibles de faire le plus la différence, par exemple dans les domaines des infrastructures transfrontières, des projets de recherche internationaux ou d'une politique industrielle coordonnée de l'Union. Si l'Union européenne entend — ou doit — assumer de nouvelles responsabilités en matière de sécurité, de compétitivité et de double transition, elle doit également décider de ce à quoi il convient de renoncer — ou de qui doit payer.

Anna Heckhausen travaille dans le cadre du programme «Avenir de l'Europe» à la [Fondation Bertelsmann](#) et s'attache aux questions touchant au budget de l'Union européenne. Ses recherches portent sur les négociations relatives au prochain cadre financier pluriannuel (CFP 2028-34), la viabilité budgétaire et la transformation écologique de l'économie européenne. La Fondation Bertelsmann est une fondation allemande à but non lucratif qui se donne pour objectif de renforcer la démocratie, la société et les politiques publiques.



LES EMPRUNTS CONJOINTS CESSENT D'ÊTRE UN OUTIL DE RÉACTION AUX CRISES ET DEVIENNENT UNE COMPOSANTE BUDGÉTAIRE

Le fonds de relance de l'Union pour la pandémie avait été conçu pour jouer un rôle ponctuel. Pourtant, à mesure que le prochain budget à long terme prend forme, il apparaît que les emprunts conjoints ont vocation à devenir des éléments plus pérennes des finances de l'Union. Lukas Spielberger et David Howarth, de l'université du Luxembourg, auteurs d'un document intitulé «[The future of joint borrowing under the next Multiannual Financial Framework](#)» (L'avenir des emprunts conjoints dans le prochain cadre financier pluriannuel), examinent ce que la dernière proposition de CFP de la Commission révèle sur l'avenir de la dette de l'UE et les choix politiques qui restent à faire.

Par Lukas Spielberger et David Horwath

Lorsque la Commission européenne a été habilitée à emprunter jusqu'à 750 milliards d'euros pour financer la réaction de l'UE à la pandémie de COVID-19, les États membres avaient clairement indiqué que cette autorisation avait un caractère temporaire. D'ici la fin de 2026, les prêts et subventions finaux de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) devront être décaissés.

Cependant, l'instrument NextGenerationEU a ouvert la voie à de nouvelles facilités financées par la dette. Depuis 2022, l'UE a emprunté plus de 50 milliards d'euros pour fournir une assistance financière à l'Ukraine. En mai 2025, les États membres se sont mis d'accord sur l'instrument SAFE, doté de 150 milliards d'euros, qui financera l'acquisition conjointe d'équipements militaires. Les rapports Draghi et Letta ont tous deux appelé l'UE à recourir à des emprunts supplémentaires pour financer les «biens publics européens».

C'est dans ce contexte que la Commission a dévoilé l'été dernier sa proposition relative au prochain cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034. La proposition montre que la Commission prévoit effectivement de nouvelles facilités financées par la dette. Elle révèle également comment la Commission cherche à inscrire le rôle des opérations d'emprunt dans l'architecture budgétaire de l'UE, sur la base de l'expérience acquise en matière d'emprunt dans le cadre du CFP actuel.

Plus précisément, la proposition comprend quatre éléments qui sont liés aux emprunts. Premièrement, une nouvelle facilité appelée «Catalyst Europe» accordera des prêts pour soutenir les investissements stratégiques. Deuxièmement, un mécanisme de crise dont le nom n'a pas encore été dévoilé pourra octroyer jusqu'à 400 milliards d'euros de prêts d'urgence aux États membres de l'UE. Troisièmement, la Commission a proposé de réserver 100 milliards d'euros pour des prêts supplémentaires à l'Ukraine jusqu'en 2034. Enfin, en 2028, l'Union devra commencer à rembourser, à hauteur de 24 milliards d'euros par an, les subventions financées par la dette accordées au titre de NextGenerationEU.

Les deux nouveaux instruments indiquent que la Commission cherche à tirer parti de ses pouvoirs d'emprunt renforcés et à les intégrer plus fermement dans le budget de l'UE. Par certains aspects, l'instrument «Catalyst Europe» ressemble à la FRR. Il fournira jusqu'à 150 milliards d'EUR de prêts financés par la dette aux États membres pour les investissements stratégiques, sur la base de plans de partenariat nationaux — sur le modèle des plans pour la reprise et la résilience.

La principale innovation de la FRR, à savoir les subventions financées par la dette, ne sera néanmoins pas reconduite. Au lieu de cela, l'UE proposera aux États membres des prêts à des conditions attrayantes. Depuis 2023, la Commission gère sa dette dans le cadre d'une nouvelle «approche unifiée en matière de financement», qui lui permet d'octroyer des prêts à des conditions très favorables. S'agissant des derniers prêts à l'Ukraine et au titre de SAFE, la Commission a prolongé les délais de remboursement des prêts à 45 ans.

De même, le mécanisme de crise proposé vise à donner aux pratiques existantes de l'UE un nouvel aspect institutionnel. À ce jour, l'Union s'est appuyée sur des instruments temporaires au titre de l'article 122 du TFUE pour fournir une assistance financière aux États membres, non seulement pour SAFE, mais aussi, auparavant, pour le programme SURE et pendant la crise de la zone euro. Le mécanisme de crise proposé, en revanche, créerait une facilité d'emprunt structurelle qui pourrait être activée lors de crises futures. Contrairement à l'article 122 du TFUE qui autorise l'adoption d'instruments par le Conseil à la majorité qualifiée, le mécanisme de crise est conçu pour permettre au Parlement européen de donner son avis sur cette approbation.

La Commission a elle-même reconnu que pour l'Union, l'un des avantages des instruments supplémentaires financés par la dette est d'accroître «les effets de son budget en consacrant à ses objectifs stratégiques des ressources financières supplémentaires, sous forme de prêts financés par des emprunts» [[COM \(2025\) 570 final](#)].

La plupart des aides fondées sur des prêts sont en fin de compte garanties par la marge de manœuvre budgétaire de l'UE, c'est-à-dire l'écart entre les plafonds de dépenses au titre du CFP et le plafond des ressources propres. Par rapport au CFP actuel, la proposition de la Commission augmente considérablement la marge de manœuvre, qui passe de 0,25 % à plus de 0,5 % du revenu national brut (RNB) de l'UE. Le mécanisme de crise proposé doit être garanti par une nouvelle augmentation de 0,25 % du RNB de l'Union. Par conséquent, si les dépenses au titre du CFP proposé restent globalement comparables au cadre actuel en tant que part du RNB de l'UE, la proposition créerait une marge de manœuvre budgétaire nettement plus importante pour les futurs instruments financés par la dette.

Les emprunts conjoints devraient donc continuer à faire partie des finances publiques de l'Union au cours du prochain budget à long terme. La proposition de la Commission montre qu'elle cherche à se concentrer sur les prêts à long terme, à associer plus directement le Parlement européen et à accroître sa capacité d'emprunt globale. Reste à savoir si un nombre suffisant d'États membres approuveront ces idées.

Lukas Spielberger est chercheur en sciences politiques à l'université du Luxembourg et associé principal à la CSDS, Vrije Universiteit Brussel. Depuis 2025, il dirige le projet de recherche «Greening Europe's Public Finances» (Verdir les finances publiques de l'Europe), financé par le Fonds national de la recherche luxembourgeois.

David Howarth est professeur de sciences politiques, spécialisé dans les études sur l'Union européenne, à l'université du Luxembourg depuis 2012. Entre 2018 et 2025, il a dirigé le centre d'excellence Jean Monnet de l'université, au titre de l'initiative interdisciplinaire Robert Schuman.



LA PROPOSITION DE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL RISQUE D'AFFAIBLIR LA PROMESSE DU FONDS SOCIAL POUR LE CLIMAT ENVERS LES MÉNAGES VULNÉRABLES

Alors que l'Union européenne prépare son prochain budget à long terme, les craintes grandissent de voir le Fonds social pour le climat, conçu pour rendre la transition écologique plus juste, perdre de vue sa mission première. Sylwia Andrалоjc Bodych, conseillère principale pour la politique climatique de l'Union européenne chez [Germanwatch](#), s'est entretenue avec CESE info sur les enjeux qui se posent pour les ménages vulnérables et sur la nécessité de garanties plus solides pour que les financements de l'Union en faveur de l'action climatique restent socialement justes.

Le Fonds social pour le climat a été institué dans le but de protéger les ménages vulnérables de la hausse des coûts de l'énergie liée au nouveau système d'échange de quotas d'émission. En quoi l'intégration de ce fonds dans le cadre financier pluriannuel affecte-t-elle sa capacité à remplir cet objectif initial?

L'intégration du Fonds social pour le climat dans le cadre financier pluriannuel (CFP) n'est pas problématique en soi. La vraie question est plutôt de savoir dans quelles conditions elle se fait. Sous sa forme actuelle, la proposition de CFP affaiblit considérablement la capacité du Fonds social pour le climat à atteindre son objectif initial consistant à apporter un soutien *ciblé* aux ménages vulnérables touchés par le nouveau système d'échange de quotas d'émission, le SEQE 2.

Le règlement actuel instituant un Fonds social pour le climat l'indique de manière explicite et contraignante. La nouvelle proposition de CFP, en revanche, remplace cette exigence par une obligation beaucoup plus large pour les États membres de simplement «aborder les incidences sociales du SEQE 2» dans le cadre des plans de partenariat national et régional, sans faire la moindre mention des groupes vulnérables.

Ce changement réduit considérablement la précision des critères d'orientation du Fonds social pour le climat. Il est certes plus compliqué d'élaborer des mesures en faveur des ménages vulnérables que de financer des mesures climatiques et sociales générales, mais cela s'avère essentiel pour garantir l'équité et éviter des effets régressifs. En l'absence de formulation contraignante, les États membres risquent de privilégier des mesures plus simples politiquement et moins ciblées, qui n'atteindront pas les personnes les plus exposées à la hausse des coûts du chauffage et du transport. En ce sens, la promesse du pacte vert de «ne laisser personne de côté» risque de se révéler plus symbolique que véritablement opérationnelle.

Au départ, l'allocation et la structure de gouvernance du Fonds social pour le climat avaient été conçues de manière que les recettes du SEQE 2 soutiennent directement les personnes les plus touchées. Le CFP se révèle beaucoup moins clair sur ce point, ce qui augmente le risque de voir les fonds réaffectés vers des priorités sans aucun lien.

Votre analyse met en évidence une incitation potentielle pour les États membres à retarder la soumission de leurs plans sociaux nationaux pour le climat après 2028. Quelles sont les implications concrètes de ces retards pour la mise en œuvre en temps utile des mesures de protection du climat?

Le délai de remise des plans sociaux nationaux pour le climat est dépassé depuis près d'un an, et seuls huit États membres ont présenté le leur jusqu'à présent. Le report du SEQE 2 a en outre réduit la pression qui pesait sur les gouvernements pour remettre leurs plans sociaux pour le climat dans les temps. Par conséquent, il est plus probable que jamais que certains attendent après 2028, moment où ils pourront accéder aux financements liés au Fonds social pour le climat par l'intermédiaire des plans de partenariat national et régional plus larges, qui sont soumis à des critères sociaux beaucoup moins stricts.

De tels retards ont des conséquences bien réelles.

Ils reportent l'octroi d'une protection ciblée aux ménages vulnérables, ce qui exposera les groupes à faibles revenus à la hausse des coûts de chauffage et de carburant durant les premières années d'application du SEQE 2. Ils ralentissent également le déploiement de mesures structurelles, comme la rénovation des bâtiments, le soutien à la mobilité propre et l'amélioration de l'efficacité énergétique, qui exigent de longues périodes de préparation et de mise en œuvre. En l'absence de plans sociaux nationaux pour le climat adoptés en temps voulu, l'Europe risque de se retrouver avec des approches nationales fragmentées et incohérentes au lieu d'une politique climatique uniforme et socialement juste. De plus, comme les plans de partenariat national et régional ne comportent pas de jalons clairs ni d'obligations de suivi contrairement aux plans sociaux nationaux pour le climat, ces retards affaiblissent également la transparence et la responsabilité politique. Il existe même un risque que ces plans ne soient jamais soumis.

Vous expliquez que les États membres qui ne présentent pas ou ne mettent pas pleinement en œuvre leurs plans pour le climat ne s'exposent qu'à des conséquences limitées. Quels mécanismes recommanderiez-vous pour garantir que les fonds restent consacrés aux objectifs sociaux fixés?

Actuellement, les États membres ne risquent pratiquement rien s'ils ne présentent pas ou ne mettent pas en œuvre leurs plans sociaux nationaux pour le climat. À part une perte d'accès aux versements au titre du Fonds social pour le climat avant 2028, il n'y a aucune sanction de prévue, une faille que les institutions de l'Union n'avaient pas anticipée lorsqu'elles ont élaboré le règlement. Ce sont toutefois les citoyens qui subiront les conséquences réelles si les gouvernements nationaux ne prévoient pas d'autres sources de financement pour les mesures nécessaires pour atténuer les effets du SEQE 2 sur les ménages vulnérables.

Trois éléments sont essentiels pour préserver les objectifs sociaux du Fonds social pour le climat dans le CFP. Premièrement, le nouveau CFP doit inclure des exigences contraignantes en matière d'orientation. Les mesures financées au moyen de ressources liées au Fonds social pour le climat devraient obligatoirement soutenir de manière directe les ménages vulnérables, comme prévu à l'article 3 du règlement instituant un Fonds social pour le climat. Sans cela, les fonds risquent d'être réorientés vers des priorités plus générales.

Deuxièmement, l'accès aux financements liés au Fonds social pour le climat devrait être conditionné à des jalons clairs et à des obligations de déclaration, y compris la soumission régulière des plans sociaux nationaux pour le climat, les progrès dans la mise en œuvre et la transparence concernant les effets distributifs des mesures. Il ne s'agit pas d'alourdir les formalités administratives, mais de s'assurer que les personnes les plus exposées à la hausse des coûts du chauffage et du transport bénéficient d'un soutien rapide et efficace. Il s'agit également de préserver la confiance du public dans le fait que la politique climatique peut être à la fois juste et efficace.

Troisièmement, des restrictions à la réaffectation des fonds s'avèrent essentielles. L'article 80, paragraphe 6, de la proposition actuelle de Fonds européen permet aux États membres de réaffecter les ressources du Fonds social pour le climat à d'autres objectifs, à la condition vague d'«aborder» les incidences du SEQE 2. Il importe de remédier à cette situation. Les fonds liés au Fonds social pour le climat devraient rester réservés aux mesures alignées sur le règlement initial qui lui est consacré.

Votre note d'information conclut que la proposition actuelle de CFP risque de compromettre l'efficacité du Fonds social pour le climat. Quelles sont les trois modifications spécifiques que vous proposeriez afin de renforcer les garanties en matière de justice sociale dans le financement de la lutte contre le changement climatique?

Trois modifications s'avèrent essentielles:

Premièrement, le CFP doit rétablir l'accent explicite que mettait le règlement instituant un Fonds social pour le climat sur les groupes vulnérables. Les mesures liées au Fonds social pour le climat devraient obligatoirement soutenir les ménages vulnérables, les microentreprises et les usagers vulnérables des transports. La suppression de cette exigence constitue un recul évident et affaiblit la vocation sociale du Fonds.

Deuxièmement, l'obligation de soumettre des plans sociaux nationaux pour le climat doit être maintenue, avec des délais clairs, des normes minimales contraignantes et une force juridique au-delà de 2028, et ce pour éviter des retards stratégiques et assurer la continuité des mesures socialement ciblées essentielles pour amortir les effets du SEQE 2.

Troisièmement, les États membres devraient conserver la possibilité d'utiliser jusqu'à 37,5 % des ressources du Fonds social pour le climat pour des paiements directs aux ménages. Cette flexibilité est en effet essentielle pour apporter un soutien rapide aux ménages en cas de flambée des prix, atténuer les effets immédiats du SEQE 2 et remédier aux dépendances à court terme à l'égard des combustibles fossiles.

Sylwia Andralojc Bodych est conseillère principale pour la politique climatique de l'Union européenne chez [Germanwatch](#). Ses travaux portent sur les politiques climatiques socialement justes, les éléments de transition juste dans les instruments budgétaires de l'Union et la mise en œuvre du SEQE 2 et du Fonds social pour le climat. Elle dirige également la coopération germano-polonaise de Germanwatch en matière de climat et contribue à renforcer le dialogue trilatéral au sein du «Triangle de Weimar vert» afin de promouvoir une transition énergétique juste et stratégique.



FINANCEMENT DES TRANSPORTS PAR L'UE: BEAUCOUP D'ARGENT, DES RÉSULTATS INÉGAUX

Le réseau de transport européen est sous tension: hausse des ambitions, baisse des budgets et lacunes persistantes aux frontières. Alors que l'Union prépare son prochain budget à long terme, la question n'est plus de savoir combien investir, mais comment investir mieux. José F. Papí, PDG d'Etelätär Innovation et auteur d'une étude du Parlement européen sur le financement des transports, explique au CESE info où les fonds de l'UE font la plus grande différence et où ils sont encore insuffisants.

Votre étude sur les investissements dans les transports dans le nouveau CFP (*Investing in Transport in the new MFF*) souligne que la prochaine période couverte par le cadre financier pluriannuel (CFP) sera marquée par un fâcheux concours de circonstances: l'urgence de décarboner les transports et d'achever le réseau RTE-T à un moment où les budgets publics se resserrent et où des lacunes subsistent en matière de connectivité, en particulier aux frontières. Comment décririez-vous l'état actuel des investissements de l'UE dans les transports?

Le processus d'investissement de l'UE dans les transports est à un tournant: les bases sont solides, mais les résultats sont inégaux, et l'écart entre l'ambition politique et la mise en œuvre réelle reste trop important. Au cours de la période 2021-2027, la combinaison du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) pour les transports, des fonds de la politique de cohésion, d'InvestEU, des prêts de la Banque européenne d'investissement et des instruments temporaires de relance a permis de mobiliser des ressources substantielles, mais les résultats varient considérablement selon les États membres, les corridors et les modes de transport.

Lorsqu'il existe de solides réserves de projets, des stratégies claires de corridors RTE-T et une analyse coûts-bénéfices rigoureuse, le soutien financier de l'UE produit de bons résultats au regard des sommes investies. Toutefois, le nombre excessif de demandes en réponse aux appels à propositions au titre du MIE, les contraintes en matière de capacités administratives et la fragmentation de la gouvernance font que de nombreux projets de qualité ne sont pas financés ou subissent des retards, en particulier dans les pays de la cohésion et les régions périphériques.

En ce qui concerne la période 2028-2034, l'Union fait face à un fâcheux concours de circonstances: elle doit à la fois accélérer la décarbonation, achever le réseau central et le réseau central étendu dans le cadre du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) révisé, moderniser les axes routiers essentiels afin de garantir la sécurité et la résilience à long terme et répondre aux besoins accrus en matière de sécurité dans un contexte budgétaire plus serré, alors que des lacunes en matière de connectivité persistent aux frontières et dans les zones moins bien desservies.

L'enjeu principal n'est pas de mettre des instruments en place, mais plutôt de veiller à ce qu'ils soient cohérents, aient une bonne couverture et soient ciblés: les outils existants sont bons, mais ils doivent être mieux alignés, plus prévisibles pour les projets à long terme et plus explicitement axés sur les priorités transfrontières, environnementales et à double usage.

L'architecture budgétaire proposée pour la période 2028-2034 est très différente de celle du passé, puisqu'elle repose sur un MIE élargi, sur des volets «transports» dans le cadre du nouveau Fonds européen pour la compétitivité (FEC) et sur une refonte des fonds de cohésion dans le cadre des plans de partenariat national et régional. Selon vous, cette nouvelle combinaison d'instruments offre-t-elle un meilleur moyen de coordonner la recherche, l'innovation et le déploiement?

L'architecture proposée est susceptible de mieux coordonner la recherche, l'innovation et le déploiement, mais uniquement si la division du travail est explicitée et soutenue par des cadres de performance concrets. Un MIE élargi pour les transports devra constituer l'épine dorsale de l'UE pour le RTE-T transfrontalier, les principaux nœuds, les carburants de substitution et les infrastructures à double usage, tandis que les fonds de cohésion dans le cadre des plans de partenariat national et régional sont destinés à soutenir les liaisons régionales, la mobilité urbaine et les connexions du dernier kilomètre, en particulier dans les régions moins développées.

Le FEC et le successeur d'Horizon Europe peuvent créer un parcours allant de l'innovation au déploiement, grâce à des appels à propositions axés sur les missions et des projets pilotes à grande échelle alimentant des réserves d'investissement abouties et pouvant ensuite être déployés le long des corridors du RTE-T, avec le soutien du MIE, des fonds de cohésion et du FEC.

Dans la pratique, cela ne fonctionnera que si plusieurs garanties sont en place. Premièrement, la répartition des tâches entre les instruments doit être plus claire: le MIE devrait se concentrer sur les projets transfrontaliers ou à double usage qui, sans cela, auraient peu de chances de voir le jour, les fonds de cohésion devraient être consacrés à l'accessibilité et à la modernisation des infrastructures, et le FEC devrait être axé sur les capacités industrielles et les infrastructures de soutien.

Deuxièmement, une programmation coordonnée — y compris des feuilles de route communes pour les corridors numériques et à émissions nulles, des programmes de travail conjoints et des appels harmonisés — doit combler le fossé traditionnel entre la recherche et l'innovation d'une part, et le déploiement de l'autre.

Troisièmement, des indicateurs axés sur les résultats et spécifiques aux transports devraient compléter le règlement horizontal sur la performance afin que dans l'ensemble des instruments, les décisions de financement reposent sur des progrès mesurables en ce qui concerne l'achèvement du RTE-T, la décarbonation, la sécurité et la résilience, plutôt que sur la seule capacité d'absorption.

Votre étude met en garde contre le risque de dilution des priorités de transport dans le cadre de dotations financières plus larges, ce qui aurait une incidence sur les progrès en matière de décarbonation et de sécurité. Vous mettez en évidence trois domaines dans lesquels l'intervention au niveau de l'UE est capitale: les liaisons transfrontalières, les infrastructures pour carburants de substitution et les projets à double usage. Si l'UE doit établir des priorités, quelle est celle qui est actuellement la plus négligée et pourquoi est-il essentiel de la maintenir en tant que domaine prioritaire distinct plutôt que de l'intégrer dans des financements régionaux généraux?

Ces trois domaines nécessitent une intervention au niveau de l'UE, mais les plus négligés sur le plan structurel restent les tronçons transfrontaliers et les chaînons manquants du RTE-T, en particulier pour les liaisons entre les régions moins développées et aux frontières extérieures. Ces projets présentent une forte valeur ajoutée pour l'Europe et des rendements socio-économiques élevés, mais ils sont exigeants sur les plans politique et administratif, impliquent de longs délais de mise en œuvre et des dépassements de coûts et sont souvent les premiers à être retardés sous la pression budgétaire des États. En l'absence d'un budget spécifique et suffisamment important au niveau de l'UE et d'une gouvernance claire des corridors, les États membres risquent de se concentrer sur des segments purement nationaux et des lacunes physiques et en matière d'interopérabilité pourraient persister aux frontières, ce qui compromettrait la décarbonation, la cohésion et la sécurité.

En outre, compte tenu des coûts initiaux élevés et des rendements financiers incertains à court terme, le marché ne permet pas à lui seul de mettre en place les infrastructures pour carburants de substitution et les systèmes numériques nécessaires (tels que le système européen de gestion du trafic ferroviaire et les réseaux avancés de gestion du trafic et de recharge conformes au règlement sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs). À cet égard, des subventions de l'UE modestes mais bien ciblées et des financements mixtes pourraient débloquent d'importants investissements privés et garantir un développement cohérent des réseaux.

Les projets à double usage gagnent en visibilité politique, mais risquent toujours d'être traités comme un domaine de niche. Ils doivent rester une priorité distincte pour faire en sorte que les investissements dans la mobilité militaire apportent systématiquement des avantages sensibles aux civils. Si ces domaines sont absorbés dans des dotations régionales plus larges ou des fonds industriels horizontaux, les projets à court terme pertinents au niveau national sont susceptibles d'évincer les investissements transfrontières, écologiques et essentiels pour la sécurité, dont les avantages ne sont pas aussi évidents, mais qui sont indispensables pour un espace européen des transports véritablement intégré et sûr.

Si vous pouviez formuler une recommandation finale à l'intention des négociateurs afin de veiller à ce que le prochain CFP permette la mise en place d'un réseau de transport véritablement résilient et vert, quelle serait-elle?

Si je devais formuler une seule recommandation, ce serait de convenir d'un budget nettement plus élevé pour le MIE, clairement réservé au financement des transports, explicitement prévu pour un ensemble limité de projets à fort impact, transfrontaliers, axés sur les carburants de substitution et la sécurité et à double usage, intégré dans un cadre de gouvernance transparent et fondé sur les performances au niveau des corridors. Concentrer les rares subventions accordées au niveau de l'UE sur des projets présentant une valeur ajoutée manifeste pour l'Europe — sur la base de solides analyses coûts-bénéfices et d'étapes bien définies — permettrait d'optimiser l'utilisation des ressources et d'envoyer un signal fort et prévisible aux autorités nationales, aux investisseurs et à l'industrie.

À cette fin, le MIE élargi devrait être complété par les volets des instruments de cohésion et de compétitivité qui sont pertinents pour les transports, assortis de garanties telles que des quotas minimaux pour les transports ou des conditionnalités dans les plans de partenariat national et régional, un parcours allant de l'innovation au déploiement dans le cadre du successeur d'Horizon Europe et du Fonds européen pour la compétitivité, ainsi que des indicateurs spécifiques aux transports pour orienter la flexibilité et les examens à mi-parcours. Le prochain CFP pourrait ainsi réagir aux chocs et aux nouvelles priorités sans perdre de vue son objectif à long terme: achever un réseau de transport résilient, vert et véritablement européen sur

lequel les particuliers et les entreprises peuvent compter.

José F. Papí est le PDG de l'entreprise technologique estonienne Etelätär Innovation et le président de l'Alliance pour les transports intelligents, une plateforme installée à Bruxelles œuvrant à l'innovation dans les infrastructures de transport. Fort de plus de trente années d'expérience dans le domaine de la politique européenne et internationale des transports, il a travaillé avec des institutions de l'UE, des agences gouvernementales et l'industrie à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de mobilité. Il est l'auteur de l'étude du Parlement européen intitulée [Investing in Transport in the new MFF](#), commandée par la commission des transports et du tourisme, qui évalue la manière dont le budget de l'Union pour la période 2028-2034 peut générer des investissements de grande valeur, verts et résilients dans les transports. Les opinions exprimées lors de cet entretien n'engagent que leur auteur et ne doivent pas être considérées comme représentatives de la position officielle du Parlement européen.

Rédaction

Ewa Haczyk-Plumley (editor-in-chief)
Laura Lui (ll)

Contributeurs à la présente édition

Chrysanthi Kokkini (ck)
Daniela Vincenti (dv)
Giorgia Battiato (gb)
Julika Enbergs (je)
Jasmin Kloetzing (jk)
Katarzyna Karcz (kk)
Katerina Serifi (ks)
Laura Lui (ll)
Leonard Mallett (lm)
Marco Pezzani (mp)
Margarita Gavanis (mg)
Margarida Reis (mr)
Millie Tsoumani (at)
Pablo Ribera Paya (prp)
Samantha Falciatori (sf)
Thomas Kersten (tk)

Coordination

Giorgia Battiato (gb)
Leonard Mallett (lm)

Adresse

European Economic and Social Committee
Jacques Delors Building,
99 Rue Belliard,
B-1040 Brussels, Belgium
Tel. (+32 2) 546.94.76
Email: eescinfo@eesc.europa.eu

EESC info is published nine times a year during EESC plenary sessions. EESC info is available in 24 languages
EESC info is not an official record of the EESC's proceedings; for this, please refer to the Official Journal of the European Union or to the Committee's other publications.
Reproduction permitted if EESC info is mentioned as the source and a link is sent to the editor.

05/2026